

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2392 JEUDI 27 AOÛT 2015

FONCIER

Des expropriés de Kintélé manifestent au ministère des Grands travaux

Plusieurs propriétaires supposés de parcelles de terrain situées dans la zone de Kintélé ont pris d'assaut, hier, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux. Ils entendaient ainsi manifester leur mécontentement suite au non-paiement des indemnités qui leurs seraient dues au titre d'expropriation.

« Si cette situation ne se débloque pas avant le lancement des jeux, nous empêcherons le bon déroulement des activités », a déclaré un manifestant. Le groupe a été dispersé par la police.

Page 5



Des manifestants repoussés vers le palais de justice de Brazzaville, le 26 août

COOPÉRATION

Le Congo et l'OIF œuvrent à la relance des Centres de lecture et d'animation

Le Congo et l'Organisation internationale de la Francophonie se sont engagés à relancer les Centres de lecture et d'animation (Clac) dont le projet avait été interrompu suite aux troubles sociopolitiques au début des années 1997. Le projet entend favoriser l'accès aux

livres, à l'Internet et aux loisirs dans les départements de l'hinterland en installant des bâtiments abritant une bibliothèque, une salle de lecture et une salle multimédia en zones rurales et péri-urbaines.

« Le programme de création des Clac a rencontré

un succès qui, aujourd'hui, est internationalement reconnu. À ce jour, trois cent six Clac sont créés dans plus de vingt et un pays dans le monde », a indiqué Eric Weber, responsable du programme Clac au secrétariat général de l'OIF. Page x

JEUX AFRICAINS 2015

Beverly Matoméné vise l'or pour le Congo au taekwondo

L'athlète évoluant en France a confirmé sa participation aux 11^e Jeux africains de Braz-

zaville qu'elle rejoindra dès le 28 août. Elle affiche de grandes ambitions pour la compétition.

« Je vise l'or et je ferai tout. Je sais que j'ai du potentiel pour gagner », a affirmé Beverly Matoméné.

Page x



Un des combats de Beverly Matoméné en plastron bleu

AFRIQUE CENTRALE

Les chefs d'État harmonisent leurs vues pour la COP21

Les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) se réuniront le 28 août à Libreville, au Gabon, en vue d'adopter une stratégie commune pour la conférence internationale sur le réchauffement climatique prévue au mois de décembre 2015 à Paris. Depuis le 25 août,

les experts de la sous-région planchent déjà sur le sujet, dans la capitale gabonaise où se préparent les documents à soumettre aux chefs d'État ou leurs représentants, notamment un projet d'accord universel et juridiquement contraignant qui sera sur la table des négociations à Paris. Page x

ÉDITORIAL

Coup de
semence

Page 2

ÉDITORIAL

Coup de semonce

Ce qui s'est passé en début de semaine dans le champ très instable de la finance internationale était prévisible de longue date et n'a donc surpris que ceux qui voulaient bien l'être. Comment, en effet, une envolée des cours de bourse semblable à celle qui marqua, ces dernières années, l'affirmation de la Chine comme la deuxième, sinon même la première puissance économique de la planète, pouvait-elle se poursuivre indéfiniment ? Tôt ou tard, comme le veulent les lois du système capitaliste dans lequel nous vivons, la raison finit par l'emporter sur l'appât du gain et la course en avant des « boursicoteurs » se transforme inéluctablement en marche arrière.

Il est probable que les marchés financiers, après s'être enflammés, se calmeront dans les heures et les jours à venir. Car, n'en déplaise aux oiseaux de mauvais augure, tout indique que l'économie chinoise poursuivra sa marche en avant tant sont grands les besoins du pays et puissantes les aspirations au bien-être de sa population. Avec un taux de croissance qui oscille autour de 5 - 6% par an, l'Empire du milieu est plus que jamais l'un des moteurs de l'économie mondiale. Si donc ses dirigeants font preuve de sagesse et mettent de l'ordre dans un système boursier par définition anarchique, il poursuivra sa marche en avant.

Ceci étant dit, le désordre qui a gagné le monde de la finance pendant quelques heures sonne comme un coup de semonce pour toutes les nations du monde. Il prouve que le pire peut se produire à tout instant dès lors que la quête du profit individuel l'emporte sur la recherche du progrès collectif. Plongeant les bourses de tous les grands pays dans un chaos que nul ne peut gérer, la peur irraisonnée qui s'empare soudain des banques, des entreprises financières, des individus peut provoquer à l'échelle de la planète des secousses que personne ne saura combattre. Nous en avons eu la preuve en 1929 lorsque la crise économique qui frappait les nations occidentales généra la montée du nazisme en Allemagne et provoqua une guerre mondiale dix années plus tard.

Si les hommes sont sages, ils tireront des heures de folie que nous venons de vivre les leçons qu'elles comportent et s'emploieront à réguler la jungle dans laquelle évolue la finance mondiale. Mais le sont-ils et le seront-ils jamais ?

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte quatre projets de lois sur la santé

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté le 25 août à Brazzaville au cours d'une séance plénière, quatre projets de lois portant sur les questions de santé, parmi lesquels celui relatif à la création de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé, en remplacement de la Congolaise de médicaments génériques (COMEG).

Le rapport de la commission économie et finances du Sénat relatif à cette loi souligne que cette centrale a pour missions, entre autres, d'acquérir les produits de santé essentiels, de les rendre disponibles, accessibles et à moindre coût aux populations sur l'ensemble du territoire national et enfin de servir

Adolphe Sicé de Pointe-Noire, de Dolisie, celui d'Owando et Edith Lucie Bongo Ondimba encore en construction à Oyo, qui sont des complexes sanitaires de référence et qui couvrent les départements du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette et Cuvette-Ouest, la Likoua-



Le palais des congrès de Brazzaville

de fournisseur aux formations sanitaires publiques et privées. Cette loi compte sept articles qui traitent de la création de l'établissement, de sa tutelle, des missions, des ressources, de l'administration, des attributions, de l'organisation du fonctionnement ainsi que des dispositions finales.

Outre ce projet, le sénat a également adopté la loi portant création de plusieurs hôpitaux généraux, parmi lesquels

la et la Sangha. Ces hôpitaux ont pour missions d'assurer les examens de diagnostic, les soins d'urgence et de spécialité, le traitement et l'hospitalisation éventuelle des malades, des blessés et des femmes enceintes.

Ces hôpitaux contribueront également dans les actions de médecine préventive, à la formation du personnel médical, administratif, médicotechnique et paramédical. On y

fera la recherche en santé et la mise en œuvre de la politique nationale de santé définie par les pouvoirs publics. Les budgets de ces hôpitaux seront constitués entre autres par leurs propres ressources, par les subventions de l'Etat et les dons et legs. Ils assureront les examens de diagnostic et des soins d'urgence et de spécialité.

Le troisième projet de loi adopté par la Chambre haute est celui portant création de l'hôpital Mère-enfant Blanche Gomez qui est une maternité de base placée sous la tutelle du ministère en charge de la santé. Il aura une capacité d'hébergement de deux cents lits après les travaux de son extension. Ce projet de loi confère à cet hôpital le statut d'établissement public administratif.

En dernier ressort, le Sénat a adopté les projets de lois portant création du Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou-Nguesso et du Centre de traitement de l'insuffisance rénale qui sont des pathologies de plus en plus fréquentes, complexes et onéreuses pour le Congo.

Rappels que la drépanocytose déclarée «problème de santé publique», affecte environ 25% de la population dans sa forme hétérozygote c'est-à-dire forme partielle et de 1 à 2% dans sa forme homozygote dite totale. Quant à l'insuffisance rénale, la fréquence de la maladie est passée de 185 cas, en moyenne par an entre 2005 et 2008, à 209 cas en 2009 et 237 cas en 2010. Cependant, à peine 8 patients en moyenne par an sont évacués en France par le Congo.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Des jeunes s'informent sur la transparence

Le secrétariat permanent, les dirigeants de la fédération et les présidents des comités de Brazzaville ont été sensibilisés, le 25 août dans les locaux de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), sur le rôle et l'importance de cette structure.

Les enjeux et les mécanismes de la mise en place de l'ITIE, ainsi que son impact dans le développement économique du pays, a été au cœur du séminaire-atelier animé par le président du comité exécutif de l'ITIE, Florent Michel Okoko. « Quelles que soient les ambitions que l'on peut avoir, il faut d'abord avoir une formation solide pour construire une nation solide dans la paix. Les industries extractives sont aujourd'hui pour l'essentiel, l'apport le plus important en termes de recettes de l'État. La gouvernance des industries extractives est nécessairement une donnée essentielle. L'ITIE a, dans son objectif, l'essence de la gouvernance, de la transparence dans les domaines très sensibles touchant à la souveraineté de l'État », a souligné Florent Michel Okoko, dans son mot liminaire.



Les dirigeants de la FMC au cours du séminaire

Les participants ont pu s'enquérir des informations sur l'extraction pétrolière et minière, notamment d'où proviennent les revenus ? À quoi sert le rapport de l'ITIE ? Ils se sont également interrogés sur la crédibilité et l'authenticité des

informations. « Toutes les administrations qui reçoivent l'argent de l'État : les services des impôts, des douanes, le Trésor public, la Société nationale des pétroles du Congo et autres, doivent déclarer leurs actifs. Pareillement du

côté des entreprises. Tout cela doit être authentifié par un expert, puis certifié afin d'être mis à la disposition de

l'administrateur indépendant », explique le président du comité exécutif de l'ITIE, avant d'indiquer qu'un rapport peut être remis en cause et qu'un administrateur indépendant peut être contesté au regard de sa partialité.

Pour en tirer meilleur profit, l'organisation de jeunesse affiliée au Parti congolais du travail entend poursuivre son initiative afin de débattre sur d'autres thèmes, toujours relatifs aux industries extractives. « C'est une première étape. Nous pensons avoir d'autres occasions pour débattre d'autres thèmes. Nous allons nous revoir très bientôt pour parler des questions qui touchent à la transparence dans l'industrie extractive. Notre volonté de nous informer sur ces questions est beaucoup plus animée par le fait que la question des ressources naturelles, sinon de l'industrie extractive est souvent au cœur du débat public. Donc il faudrait s'informer pour avoir la bonne information, mais aussi jouer pleinement notre rôle en informant les jeunes, sous notre tutelle, et de contribuer à l'amélioration de la gouvernance sur ces questions », a conclu le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet.

Josiane Mambou Loukoula

MARCHÉ INTERNATIONAL

Le secteur minier dans l'expectative

Les sociétés minières implantées en République du Congo ont subi de plein fouet la chute du cours du minerai de fer sur le marché international. Conséquence : la réalisation des projets piétine rendant incertain l'avenir de ce secteur qui compte parmi les piliers de la diversification de l'économie congolaise.

La situation est grave, selon certains experts du secteur même si comme ils le commentent, « Les sociétés font le dos rond en attendant que ça passe ». En effet, alors que 2015 devrait être l'année de bouclage des financements et de démarrage de la construction, il faut craindre pour la survie de certains projets miniers. Ceci, compte tenu du contexte mondial dominé par la baisse du cours des minerais comme le fer soumis à un « effet ciseau » : une augmentation très importante de la production chez les quatre leaders mondiaux, avec une faible demande par la Chine.

Pour l'heure, aucune société minière n'envisage de mettre la clef sous le paillason. Toutes ont encore leurs bureaux ouverts à Brazzaville ou à Pointe Noire. Par contre, des mesures sont prises pour réduire les coûts opérationnels. On évoque surtout des licenciements pour diminuer les effectifs. Cette option qui n'est pas nouvelle semble faire l'unanimité. En Australie, en Asie et Amérique, de nombreuses sociétés y avaient recouru car considérée comme une réponse naturelle à la baisse du cours des minerais de fer, du cuivre ou d'autres. Le secteur du Bâtiment et travaux publics et celui du pétrole eux aussi y recourent le plus souvent. En réalité, on sent chez les opérateurs miniers un certain optimisme en raison de la qualité des ressources minières qu'ils ont découvertes au Congo. Celles-ci sont considérées comme les plus compétitives au monde au point que des exploitants miniers échauffent une stratégie pour engager une production, même réduite, afin d'honorer leurs engagements.

D'autres par contre entrevoient dans cette baisse des cours une opportunité d'investir ou d'acquérir des permis. Une démarche que soutiendrait bien le ministère des Mines et de la géologie, selon certaines sources.

Suite à la baisse de l'activité minière, les opérateurs ont lancé des formations internes et pour augmenter les capacités de leurs employés. Objectif non affiché : les rendre prêts à relever de nouveaux défis au moment de la reprise des activités. Les sociétés mettent aussi un accent sur les actions d'intérêt communautaire en vue d'un développement au niveau local.

Nancy France Loutoumba

PME

Le système de Nations unies se soucie des femmes entrepreneuses

La problématique a dominé les échanges entre Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, et Barbara Laurenceau, représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et représentante de toutes les agences du système des Nations unies au Congo.

Près d'une heure de discussion, les deux personnalités se sont accordées, récemment, à mettre en place dans les mois à venir des stratégies susceptibles d'accompagner ces femmes entrepreneuses contribuant à l'économie nationale.

Car, ces dernières rencontrent des obstacles qui les empêchent d'émerger et, ne bénéficient pas des mesures d'accompagnement. « La plupart d'entre elles sont dans l'informel, elles n'ont pas accès au financement, aux technologies et aux marchés internationaux. Nous devons nécessairement les accompagner » reconnaît Barbara Laurenceau, représentante



Les deux délégations en séance de travail en exergue la grande valeur qui reste cachée dans toutes ces femmes entrepreneuses. « Nous devons œuvrer ensemble pour pouvoir accompagner toutes ces entreprises, leur permettre de fleurir. Elles ont les moyens évidents de diversifier l'économie du Congo », a souligné la représentante.

Rosalie Bindika

du Fonds des Nations unies pour la population. Par ailleurs, le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat a déjà beaucoup fait avancer le cadre légal et le plan cadre sur le développement des entreprises féminines au Congo. Cependant, le chemin est encore loin à parcourir pour mettre en évidence et

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**Fourniture et livraison à Brazzaville d'un lot de matériel technique destiné au Centre d'Appui Technique (CAT) d'Inoni Falaise**

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le Fonds» ou «le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et livraison à Brazzaville d'un lot de matériel technique destiné au CAT d'Inoni Falaise..

2- Le Coordonnateur National du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de fournir et livrer un lot de matériel technique destiné au CAT. Ces matériels sont regroupés en un lot unique et indivisible.

Il s'agit de :

1. Un Tracteur ;
2. Une charrue ;
3. Un gyrobroyeur

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour l'ensemble du lot.

Le délai maximum de fourniture prévu est de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) – Tél 06 658 59 19 – Email : blprodercongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent :

- L'attestation de non faillite suivant la législation appliquée dans le pays de chaque soumissionnaire ;
- La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
- La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures du matériel au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
- La possession d'au moins une expérience d'exécution de marchés similaires (nature et taille) à ceux objet de l'appel d'offres ;
- La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un

montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel de douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA

• Disposer d'un service après-vente ou d'un représentant dans la zone CEMAC.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant (espèce). Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 septembre 2015 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 25 septembre 2015 à 12 heures 30 minutes à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de Huit cent mille (600 000) francs CFA.

Le pli devra porter la mention «AON No: F 001/PADEF/2015/UNGP/RPM

- Fourniture d'un lot de matériel technique destinés au CAT d'Inoni Falaise - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PADEF

Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hopital Blanche Gomez, (derrière l'Ambassade des Etats Unis)

Pays : CONGO

Local : voir réception

Téléphone : (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Adresse électronique : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org

Fait à Brazzaville, le 27/08/2015

**Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA**

NÉCROLOGIE

Les enfants SAMBA

-SAMBA LOUZOLO Nicolas

-SAMBA LOUVOUEZO Jean Pierre

-LOUKOULA Amélie Geneviève

-SAMBA Serge Patrick

-MATONDO Judith Ghislaine

-BAMONA Ella Emeline

-SAMBA BABOTHE Dany Wilfrid

La veuve SAMBA née MBALOU Thérèse

Les petits fils Samba ainsi que la famille

Ont la profonde douleur de vous informer

du décès de leur père, époux, oncle,

beau père et grand père le nommé

SAMBA Pierre agent retraité de la mairie centrale. Décès survenu le 24 août

2015 à 9 heures au centre hospitalier de Brazzaville (CHU).

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu situé au 12, de la rue

Malanda Faustin non loin de la boulangerie Château d'eau Nganguouni .

La date de l'inhumation sera précisée ultérieurement.

**AVIS AUX PUBLICS**

Il est créé au Congo Brazzaville une ONG Fraternité de Bienfaisance aux personnes vulnérables (FBPV) le siège se trouve au 21 rue makan-da-quartier Gambio-Mfilou, qui sollicite l'aide des bienfaiteurs.



Monsieur Abouchou Mar Moustafa, demande à toute personne ayant vu ou ramassé son passeport Syrien perdu il y a de cela deux (2) ans de le lui apporter à la Société RAF Transport sise Arrêt Mayinga sur la route de la frontière ou de le contacter au numéro de téléphone : + 242 06 671 23 48.

Une récompense lui est réservée.

Dr Li Zuwei, un membre des docteurs de l'équipe de la Mission médicale chinoise à l'Hôpital général de Loandjili, Pointe-Noire en République du Congo, qui provient de Tianjin en Chine, avec le diplôme de docteur en médecine clinique, excelle dans la médecine occidentale et l'acupuncture, le traitement principal système nerveux, système sportif, impuissance sexuelle, éjaculation prématurée, tous les symptômes d'algie, etc.

C'est pour la deuxième fois qu'il vient travailler au Congo avec la louange des directeurs et des malades. Le Dr Li Zuwei soigne gratuitement les malades africains qui ont des difficultés à payer.

L'horaire de la consultation externe pour l'acupuncture, médecine traditionnelle chinoise, à l'Hôpital général de Loandjili est 9h00 - 11h30 de lundi à vendredi.

Tel : 00242-064250460 / 00242-068667298,

E-mail: 13820376327@163.com



Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

**Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an**

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et
humaines.

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ce qui est reproché aux politiciens, c'est qu'on ne peut pas faire d'hypothèses sur leurs comportements futurs. Car ils sont trop définis par la volatilité. »

Pierre Rosanvallon, historien (France), Libération du 23 août 2015

« Une élection doit être un lieu de fête, un lieu de rencontres, un lieu où on vient faire son bilan quand on a été député, ou maire, ou président de la République, mais ça ne doit pas être un lieu d'inquiétudes. »

Lucien Tapé Mambo, président de la plateforme de la Société civile de Côte d'Ivoire, RFI, 25 août 2015

« Les gros partis phagocytent les plus petits, qui à leur tour deviennent des vassaux dociles. Mais quand sonne le glas de la boulimie, les souris quittent une fois de plus le navire. Ainsi commence la transhumance et de fil en aiguille, l'on aboutit à la prostitution politique. »

Herman Frédéric BASSOLE, Journaliste-Reporter, le Faso.net, 12 août 2015

« Si la culture joue un rôle indéniable dans l'attractivité économique des territoires, cette dimension ne doit pas faire oublier sa finalité : susciter la curiosité ; éveiller les consciences ; raffermir le vivre-ensemble. »

Jean-Michel Arnaud, Co-président Domaines Publics, JolExpress, 27 mai 2015

« Même s'il y a la dictature, le manque de démocratie, de liberté d'expression, nous devons rester et l'affronter. Notre place est (en Afrique). Ce n'est pas de France qu'on va changer les choses. Je dis aux jeunes que l'Afrique a tout pour réussir. »

Tiken Jah Fakoly, chanteur ivoirien, Humanité, 21 août 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

SIT-IN

Des expropriés de Kintélé expriment leur colère

Les propriétaires des terrains de la zone Kintélé, située dans la partie nord de Brazzaville, ont fait un sit-in, le 26 septembre, devant le ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux.

Au centre de leur revendication : l'indemnisation de leurs terrains, occupés par l'Etat il y a trois ans, pour construire le village olympique qui abritera à partir du 4 septembre prochain, les Jeux africains. « Ça fait trois ans que l'Etat a occupé nos terrains contre notre volonté. Pour nous calmer, les autorités avaient

promis verser de l'argent aux intéressés. Mais rien ne se fait visiblement. Car, depuis trois ans, sur 8000 personnes à indemniser, moins de 300 ont reçu de l'argent. C'est méchant ! », a déploré un manifestant.

Et à un autre de renchérir : « Si cette situation ne se débloque pas avant le lancement des jeux, nous empêcherons le bon déroulement des activités ». Signalons que pour disperser cette foule, les forces de l'ordre descendues urgemment sur le lieu

de la manifestation, ont fait usage de bombes lacrymogènes.

Un autre problème majeur, présent sur la table du gouvernement, la reconstruction des habitations des sinistrés des explosions du 4 mars de Mpila. Lors d'un échange qu'ils ont eu, récemment avec le Maire de Brazzaville, Hugues NGouelondélé, cette population a exprimé leur mécontentement quant à l'arrêt des travaux relatifs à la reconstruction de leurs maisons.

Lopelle Mboussa Gassia

SALUBRITÉ

Le maire de Mougali préoccupé par l'assainissement de sa circonscription

Une opération d'éradication des dépotoirs a été lancée le 25 août à Mougali, quatrième arrondissement de Brazzaville. Elle s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'assainissement des arrondissements de la ville capitale initiée par les autorités municipales.

Lancée par le maire de Mougali, Benjamin Loukakou, en présence de ses collègues des autres arrondissements, cette opération permettra de dégager les dépotoirs d'ordures situées à proximité du pont

centenaire, ainsi que dans d'autres arrondissements. Une fois dégagées, ces ordures constituées de métaux, plastiques et de déchets domestiques, seront évacuées dans un ravin, situé dans le quartier Sadelmi.

« Nous lançons là, un nouveau type d'activités alternatives autour des arrondissements pour faire des opérations décisives contre l'insalubrité de toute nature que nous remarquons dans toute la ville. Alors, nous avons pris une décision d'éradiquer ce dépotoir sau-

vage et nous avons sollicité le soutien de nos collègues administrateurs-maires qui ont répondu physiquement et ont mis à notre disposition des équipements à savoir : les tractopelles, les chargeurs et les camions bennes », a-t-il précisé.

Pour ce qui est du suivi, Benjamin Loukakou, recommande aux membres du Comité du marché Plateau des 15 ans, de veiller à ce que les commerçants ne viennent plus jeter les ordures sur ce site. « Nous avons également les chefs de quartiers 43, 42 et les chefs de zones qui ont l'obligation de veiller à la salubrité de ces lieux. Les décisions seront prises à l'endroit de tous les contrevenants. Tous ceux qui vont déposer les ordures ici seront sanctionnés pour l'exemple », a-t-il dit.

Gabriel Silou, l'un des riverains du quartier, a salué cette initiative et invité les autorités de la ville à être plus sévères avec les populations inciviques qui continueront à déverser les ordures sur ce site. « Toute l'insalubrité que nous vivons aujourd'hui, est un problème d'éducation. Que ce qui se faisait avant ne se fasse plus », a lancé gabriel Silou.

Guillaume Ondzé



Deux engins en pleine opération

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes

3 jours

2 au 4 septembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

7 au 10 septembre 2015

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

14 au 18 septembre 2015

Etude d'impact environnemental et social des projets

5 jours

21 au 25 septembre 2015

Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance

5 jours

28 septembre au 2 octobre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

GENRE

Formation des acteurs sur la prise en charge des victimes des violences

L'atelier de formation organisé, du 25 au 27 août à Brazzaville, par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la Population (Fnuap), vise la protection et l'amélioration du statut juridique et socioculturel de la femme.



Les participants ; crédit photo Adiac

À travers cet atelier qui regroupe également les agents de l'ordre public, les organisateurs voudraient, entre autres, favoriser les échanges sur le rôle de chaque intervenant dans la prise en charge et dans la gestion des données sur les violences sexuelles, eu égard à la recrudescence du phénomène dans notre pays avec l'apparition de nouvelles formes. « Des violences basées sur le genre, qu'elles soient sexuelles ou non, touchent aujourd'hui plusieurs pays ; le nôtre n'en est pas épargné. En effet, chaque jour qui passe, en suivant les médias, on se rend compte de plus en plus de la persistance des actes odieux, injustifiés commis sur des filles et des femmes innocentes, coupables simplement du fait de leur appartenance au sexe féminin », a rappelé Jean Roger Oyela, représentant la ministre en charge des questions des femmes.

Le conseiller à l'intégration de la femme au développement a également indiqué que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles constitue, de nos jours, une priorité pour les pouvoirs publics et les partenaires au développement. D'où la forte mobilisation des acteurs au niveau mondial, national et régional. Elle nécessite non seulement, a-t-il poursuivi, l'implication de plusieurs acteurs, mais également l'élaboration des stratégies novatrices et la mise en œuvre des actions pertinentes. « Nous attachons du prix au présent atelier avec la conviction qu'il permettra à chacun de vous d'être plus opérationnel au sein des structures que vous avez la charge d'animer. Au cours de ces trois journées, vous serez à l'école du donner et du recevoir. A cet effet, je vous exhorte à suivre avec un intérêt particulier les enseignements qui vous seront dispensés, à partager vos expériences pour un enrichissement mutuel et personnel », a invité Jean Roger Oyela.

P.W.D.

CENTRAFRIQUE

Rougier obtient une concession forestière

Le groupe français Rougier, spécialiste du négoce de bois tropicaux africains, s'est vu attribuer sa première concession forestière en Centrafrique, 270.000 hectares pour une durée de 25 ans, a-t-il annoncé mercredi.

Le gouvernement de République centrafricaine avait organisé un appel d'offres international pour « l'exploitation et l'aménagement d'un massif forestier situé dans la préfecture de Sangha-Mbaéré (sud) composé d'essences à forte valeur ajoutée comme le Sapelli », indique Rougier dans un communiqué.

Pour cette exploitation, le groupe qui opère principalement dans le Bassin du Congo (Gabon, Cameroun et Congo) a créé une nouvelle filiale, Rougier Sangha Mbaéré.

La concession centrafricaine se trouve mitoyenne de celle du Nord Congo et « dans l'axe du massif forestier de l'Est



Cameroun» ce qui représente de nombreuses possibilités de synergies forestières, industrielles et logistiques, explique-t-il.

Selon Rougier, c'est « l'offre technique » qu'il proposait, « notamment en matière de gestion responsable des forêts et de développement local », qui lui a permis de l'emporter. Le groupe est un des leaders des bois tropicaux certifiés en Afrique avec plus de 2 millions d'hectares de conces-

sions, gérés dans quatre pays désormais, en partenariat avec les ONG locales et le WWF depuis début 2015.

Mi-août, Rougier a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de près de 22% (47,5 millions d'euros) au deuxième trimestre, poursuivant le redressement engagé l'an dernier. Au premier semestre, il a réalisé un chiffre d'affaires de 86,6 millions d'euros, en progression de près de 20%.

AFP

IMMIGRATION

Des vivants, des morts et des morts-vivants errant

Des migrants naufragés et secourus en mer, des noyés, des survivants qui errent aux portes de l'Europe... jour ordinaire d'un drame sans superlatif nouveau.

Vous parlez de migrants morts en Méditerranée mais ceux de quel jour, quelle semaine, quel mois, quelle année ? Tel un catalogue bien nourri, le drame de l'immigration offre toutes variétés de catastrophes, des plus banales aux plus spectaculaires. Voulez-vous un film d'horreur sur les décapitations d'Érythréens ? Un alignement de cadavres sur une plage de Méditerranée ? Des tombes sans croix ou des centres d'accueil bondés ? Vous les voulez au nord ou au sud de l'Italie ? Vous n'avez qu'à demander : au magasin de l'horreur débordante, l'immigration fournit tout.

La dernière nouvelle dans ce contexte manque vraiment d'originalité. Des gardes-côtes suédois ont annoncé mercredi avoir trouvé une quarantaine de migrants morts asphyxiés dans la

cale d'un vieux bateau de pêche libyen. Rien que ça ! Autant dire de la routine fatigante. Car le 15 août déjà, la marine italienne avait elle aussi découvert les cadavres de quarante-neuf migrants, morts asphyxiés dans la cale d'une barque de treize mètres, où ils avaient été maintenus par les passeurs à coups de pied et de poing. Et puis que dire des sept cents migrants qui gisent toujours par trois cents mètres de fond (distance certifiée désormais après des chiffres discordants) au large des côtes siciliennes ?

Leur bateau avait sombré le 19 avril dernier alors qu'ils n'étaient qu'à quelques encablures du petit port italien de Lampedusa. Les passeurs qui pilotaient l'embarcation sont actuellement en prison. Ils font partie des quelque huit cents de ces trafiquants que la police italienne a repérés et arrêtés et conduits en prison pour être jugés. Mais à cette hauteur de la gravité des faits, même une telle nouvelle n'en constitue plus une pour les associations

humanitaires. Que valent 20 ans de prison ou plus ou moins face à sept cents cadavres qui disent depuis cinq mois dans le ventre d'un bateau sans même que leurs familles ne sachent qu'elles attendent des fils, des filles et des petits-fils qui ne reverront jamais la lumière du jour et ne reviendront pas à la vie ?

Mais le drame de l'immigration est un chassé-croisé : des morts en infini, des survivants transbahutés dans les villes d'Europe qui se barricadent. Les gardes-côtes italiens ont secouru dimanche dernier trois cents migrants supplémentaires en mer Méditerranée. Ils avaient auparavant coordonné, avec l'assistance de navires européens, le sauvetage de quelque 4400 migrants d'autres au cours de la seule journée de samedi. Le total de personnes secourues en 24 heures cette journée-là, disent les services spécialisés, est l'un des plus élevés de ces dernières années. Une statistique et un record qui seront vite battus !

Lucien Mpama





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Glaces Écran
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Combustion
Assurance Vieillesse
Assurance Voyage
Assurance Énergie

Soyez rassurés avec les Assurances!

Agence K17 Avenue de la République - Tél : +242 22 22 12 88 / 11 08 16 38
Agence P18 : 128 Avenue Tzavala Tzavala - Tél : +242 22 287 46 43 / 44 12 88
Email : agence.congo@arcc.ao - www.arcc.ao

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

FRANC

Lucas Abaga Nchama : une monnaie africaine « peut-être en 2030 »

À Malabo (Guinée équatoriale) où il a présidé la 38^e réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de l'Association des banques centrales africaines (Abca), le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Béac), Lucas Abaga Nchama et ses homologues des autres régions africaines entrevoient la mise en place d'une monnaie unique sur le continent.

Pour Lucas Abaga Nchama, ce rêve pourrait devenir réalité « peut-être en 2030 », estimant le projet réalisable malgré les conventions liant les pays de la zone Franc à la France. Pour lui, « c'est comme l'intégration à l'intérieur de la Cémac [Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale]. Un Etat peut décider d'aller avec les autres, comme il peut décider de revenir », rappelant la souveraineté des Etats et soulignant : « nous ne sommes pas les otages des Français [mais] des partenaires » ; avant d'indiquer que les pays d'Afrique francophone ont juste signé une convention monétaire avec le Trésor français juste pour la convertibilité extérieure. « Nous sommes libres », a-t-il affirmé. Le projet de la création d'une banque centrale africaine et d'une monnaie unique sur le continent date de 1963, année marquant la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA devenue Union africaine (UE) en 2002. « Nous sommes en train de travailler. On peut fixer un horizon. Peut-être 2030. Nous avons préféré adopter une approche graduelle. Constituer d'abord des sous-régions. Il y en a six ». « Pour rester conforme à la théorie économique, notamment celles des zones monétaires optimales où il faut d'abord un minimum de convergence macroéconomique au niveau de l'économie réelle avant de passer au monétaire. C'est pour cela que nous avons préféré constituer ces groupements sous-régionaux », a précisé le gouverneur de la Béac. La création d'une monnaie unique et d'une seule banque centrale en Afrique est source d'espoir. L'Abca estime que sa concrétisation favorisera, entre autres, d'importants échanges inter-africains et une intégration politique projetée depuis un demi-siècle. « S'il y a une intégration africaine avec une population jeune, avec tout ce dont regorge le continent africain, nous sommes capables de rêver qu'avant 2050, comme la Chine l'a montré au monde, l'Afrique est capable de devenir une puissance économique mondiale. C'est dans cette perspective que nous travaillons », a assuré le gouverneur de la Béac.

Noël Ndong

LUANDA/ANGOLA

Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales africaines

Ce Caucus africain prévu du 27 au 28 août, dans la capitale angolaise, a pour but de renforcer la voix des représentants du continent africain sur des questions importantes relatives au développement socio-économique des Institutions de Bretton Woods (IBW).

À cette occasion, les dirigeants africains, représentés par leurs ministres des Finances et du Plan, les gouverneurs des banques centrales, vont présenter conjointement les préoccupations majeures et actuelles affectant les économies du continent africain. Il s'agit notamment de celles concernant la construction d'infrastructures et l'industrialisation des processus de production.

Selon les organisateurs, les thèmes qui y seront abordés lors des tables rondes portent sur la vision générale de l'économie régionale, la transformation et la diversification économiques, la discussion sur le Mémorandum du Caucus africain 2015 et le financement de projets régionaux liés à l'infrastructure. Et en raison de l'importance des sujets retenus, des personnalités telles que l'ancien président d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, et d'autres personnes associées au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), à la Banque mondiale (BM) et à la Banque africaine de développement (BAD) ont été invitées à prendre la parole sur ces thèmes.

L'Angola qui a été officiellement désigné comme chef de file du groupe Caucus africain en 2015, lors de l'événement qui a eu lieu au Friendship Hall Conference Centre à Khartoum, au Soudan, les 3 et 4 septembre 2014, entend profiter de cette rencontre pour améliorer sa visibilité. Il s'agira d'après le gouvernement, « d'ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de diversification de l'économie ».

Le Caucus africain a été fondé en 1963 en tant que Groupe africain des gouverneurs du Groupe de la BM et du FMI. A ce titre, il a pour objectif de renforcer la voix des gouverneurs du continent africain sur des questions importantes relatives au développement socio-économique de la région africaine, au sein des Institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international).

Nestor N'Gampoula

Africa50, la nouvelle plateforme d'investissement dans les infrastructures

Soutenue par la Banque africaine de développement (BAD), Africa50, la nouvelle plateforme innovante d'investissement dans les infrastructures a tenu son assemblée générale constitutive à Casablanca (Maroc), qui a permis la souscription de vingt pays africains pour un montant total initial de 830 millions de dollars de capital.

Les pays fondateurs sont le Bénin, le Cameroun, la RD Congo, Djibouti, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, la Gambie et le Togo. Il est prévu que les prochaines levées de fonds seront ouvertes aux pays africains qui n'ont pas encore contribué, et aux investisseurs non-souverains du continent africain et hors du continent. Le deuxième closing est prévu avant la fin de cette année.

Le président sortant de la Banque, Donald Kaberuka et président des conseils d'administration d'Africa50, a déclaré : « la forte présence des Etats

africains et leurs engagements financiers témoignent d'une vision commune de trouver de nouveaux moyens d'accélérer la construction d'infrastructures. Africa50 est une nouvelle étape pour le financement et le développement des infrastructures en Afrique ».

Sa raison d'être est de mobiliser l'épargne à long terme au sein et en dehors de l'Afrique pour le financement de projets d'infrastructures commercialement viables à travers l'Afrique. Grâce à une approche intégrée, Africa50 investira dans des projets d'infrastructures africains sur l'ensemble de la chaîne de valeur du financement de projets s'appuyant sur ses deux structures, que sont la société

de financement de projets, et la société de développement de projets.

Les participants pensent que la très forte expression d'engagement de la part des pays africains est une première étape indispensable pour attirer des investissements institutionnels, y compris des fonds souverains, des fonds de pensions et des sociétés d'assurance ainsi que d'autres sources de financement à long terme issues de toute la planète. A moyen terme, la capitalisation d'Africa50 devrait atteindre 3 milliards de dollars, d'après la BAD. Un accord de siège a été signé avec le Maroc, conférant à Africa50 privilèges et immunités similaires à ceux disposés par la BAD. Les conseils d'administration ont lancé le recrutement du directeur général d'Africa50 selon un processus concurrentiel international.

N.Nd.

SÉCURITÉ MARITIME

Le Togo s'apprête à accueillir un sommet de haut niveau

Face à la résurgence des actes de piraterie le long du Golfe de Guinée, l'Union Africaine (UA) organise du 02 au 07 novembre prochain à Lomé, au Togo, une conférence internationale consacrée à la problématique de la sécurité maritime qui se pose aujourd'hui avec acuité.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, ce sommet de haut niveau entend faire de l'espace maritime, le levier principal du développement économique et social de l'Afrique. Il s'agira pour les chefs d'Etat et/ou de gouvernement de définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime en Afrique, mais aussi de promouvoir l'économie bleue marine en vue de l'adoption d'une Charte définissant les bonnes conduites.

Selon les autorités togolaises qui accueillent le sommet, ses enjeux stratégiques vont bien au-delà de la piraterie et englobent d'autres fléaux tout aussi préoccupants tels que la pêche illicite non déclarée et non réglementée ainsi que la pollution de l'environnement marin. « Comment les promesses de développement de l'Afrique peuvent-elles être tenues, si des hommes sans foi ni loi et des réseaux criminels organisés, continuent impunément d'agresser les navires et leurs équipages au large de nos côtes, quand l'on sait que 80% des approvisionnements énergétiques transitent par les routes maritimes ? », s'interrogeait le président togolais, Faure Gnassingbé.

En effet, jugée préjudiciable pour nombre des pays côtiers, la piraterie maritime est à l'origine d'une exploitation illégale des ressources halieutiques. Pour ce faire, la conférence sera une occasion de tirer sur la sonnette d'alarme. Les chefs d'Etat et de gouvernements des 54 pays de l'Union africaine qui se réuniront à Lomé, début novembre 2015, avec des experts et des leaders du monde économique, produiront une feuille de route sur la sécurité maritime en Afrique. Appelé à capitaliser les résultats des sommets de Yaoundé (juin 2013) et des Seychelles (février 2015), ce sommet de Lomé permettra aux dirigeants africains de dégager une stra-

tégie africaine de protection des mers et des océans. Objectif : garantir paix, sécurité et stabilité, et faire de l'espace maritime africain le levier principal d'un développement économique pérenne.

Deux principaux axes seront au menu de ces assises, notamment la coopération régionale et internationale sur la sécurité maritime, mais également les trafics illicites de tous genres dont celui de la pêche maritime qui, selon les estimations d'experts, fait perdre 170 milliards de francs CFA en Afrique de l'Ouest.

Cette thématique a comme ambition de créer un schéma de certification des captures à l'importation et à l'exportation des produits de la pêche. De plus, le sommet abordera l'utilisation des technologies existantes pour combattre la pêche illicite.

Pour le gouvernement togolais, la sécurité maritime ne doit seulement pas être appréhendée uniquement sous le prisme du risque et des dangers ; mais aussi et surtout comme un élément de développement des différents pays. D'où l'intérêt de la problématique annoncée à cette conférence.

Enjeu environnemental

Le Togo entend mettre sur la table des discussions la question de l'environnement et envisager la limitation de l'impact environnemental des ports et celle de la protection de la biodiversité des littoraux. Il est établi que la manipulation de vrac sec produit de la poussière qui peut par la suite contaminer l'environnement. De même, le transfert de liquides peut provoquer des fuites ou des déversements inattendus.

Étant entendu que la pêche contribue de façon vitale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains et apporte des revenus à plus de 10 millions de pêcheurs, il est donc important de développer l'éco-conception maritime en anticipant les effets des infrastructures et en les intégrant aux écosystèmes.

La Rédaction

CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS

François Hollande rappelle les enjeux de la COP21

Dans son discours devant des ambassadeurs français, le 25 août, le président français, François Hollande a principalement évoqué la Conférence sur le climat que Paris s'apprête à accueillir - un événement majeur, qui va mobiliser tous les acteurs publics et privés, ainsi que la société civile -, la lutte contre le terrorisme et l'afflux de réfugiés en Europe.

-Sur la conférence de Paris sur le climat

Pour le président français, « nous avons le devoir de réussir parce que c'est un enjeu mondial, parce que c'est la France qui est le pays hôte de ce grand rendez-vous. Une fois encore notre diplomatie [...]. Une fois encore notre pays par sa place, par son rôle, par son influence, est chargé de prendre part à une négociation décisive pour l'avenir de la planète ». François Hollande a rappelé les inquiétudes des pays en développement ou émergents des effets de la lutte contre le changement climatique par rapport à leur propre croissance. « Nous devons donc les rassurer et leur apporter tout de suite des solutions technologiques, notamment pour l'énergie », a-t-il dit.

-Sur la lutte contre le terrorisme

François Hollande a rappelé

que le terrorisme n'a jamais atteint « ce niveau de barbarie, ni cette gravité depuis des décennies », avant de revenir sur le dernier acte terroriste déjoué en France, et sa détermination à « affronter les combattants étrangers et repérer, identifier, suivre les individus liés à la mouvance fondamentaliste ». « Daech est le plus grand danger », a martelé François Hollande soulignant les ressources importantes de l'organisation, liées à des trafics de toutes sortes, à des ramifications sur l'ensemble du globe, enrôlant, endoctrinant, encadrant pour tuer à une plus grande échelle, et voulant « effacer toutes les traces de l'humanité, terroriser par les images, par les actes de terreur et d'horreur, montrer qu'il n'y a aucune limite à la barbarie ». Il a confié au président du Louvre, Jean-Luc Martinez, une mission sur la protection des biens cultu-

rels dans les conflits armés. Parlant de l'Afrique et du terrorisme, François Hollande est revenu sur les exactions du groupe islamiste Boko Haram, et a renouvelé la solidarité au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger. Il a annoncé, qu'il va proposer aux pays impliqués dans cette lutte une réunion à Paris pour envisager des actions communes. « Dans quelques jours, je recevrai le nouveau président nigérian Muhammadu Buhari et je lui confirmerai que la France est prête à réunir tous les acteurs de la lutte contre Boko Haram », a-t-il déclaré. L'objectif étant de réunir « les services, d'échanger les informations mais également de pouvoir agir communément dans la région ». « Nous leur devons une solidarité sans faille, parce que ce sont des pays amis, et parce qu'il en va aussi de l'équilibre de toute l'Afrique de l'ouest », a ajouté François

Hollande. Paris avait déjà organisé en mai 2014, un sommet contre le groupe islamiste Boko Haram en présence de plusieurs chefs d'État africains, à l'issue duquel, un plan d'action régional pour lutter contre le groupe armé avait été adopté. La France compte également poursuivre l'opération Barkhane au Mali, pour « faire reculer le terrorisme ». Il a appelé les Africains à constituer une force d'intervention « aussi rapide que possible » dont la France est prête à « appuyer, soutenir, former et avec les pays européens, pour une part aussi à la financer ».

-Sur les réfugiés

« Nous devons enfin avoir un système unifié d'asile avec des délais raccourcis, une harmonisation des règles, des prestations, et nous devons aussi, entre Européens, établir une liste commune des pays sûrs », a indiqué François Hollande, qui a appelé à la mutualisation des moyens pour lutter contre les filières de pas-

seurs, et à la mise en place des gardes-frontières européennes avec l'Agence Frontex. La solution passe aussi selon François Hollande, par une politique active de développement, ce qui sera à l'ordre du jour d'un Sommet entre l'Europe et l'Afrique, qui se tiendra en novembre à Malte. Ce sommet verra la création des fonds pour le Sahel, d'un milliard d'euros, afin d'appuyer les économies des régions touchées par les migrations et de permettre à la jeunesse de ces régions de rester sur place. « Cette question des migrations peut opposer le Nord et le Sud, au-delà des tensions que cette question peut générer en Europe, dans chacun de nos pays, au risque de nous déséquilibrer gravement », a noté François Hollande, qui a appelé à un développement commun, à la formation des personnels, à la mise aux normes énergétiques de l'Afrique, à la croissance, à la sécurité, tout en soulignant des « liens solides et amicaux avec l'Afrique ».

Noël Ndong



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES (PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC:



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit



LCB Bank
LE CREDIT BANCAIRE

A MIS EN PLACE

LE CHÈQUE SERVICE







PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.

DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI, CRÉATEURS D'ENTREPRISES DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT









Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe-à-Pitre
Brazzaville : Agence Générale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC
Pointe-à-Pitre : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

www.lechequeservice.com
: info@lechequeservice.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les chefs d'Etat de la Céeac débattront de la question à Libreville

Un sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Céeac) est annoncé pour le 28 août à Libreville au Gabon. Au cours de cette rencontre pour laquelle les experts sont déjà à l'oeuvre depuis le 25 août, les dirigeants africains pourront valider la déclaration commune de la sous-région à présenter à Paris, ainsi que leur feuille de route devant servir pendant et après cette échéance.

A quelques quatre mois de la Conférence internationale sur le climat prévue dans la capitale française, l'Afrique centrale s'active pour donner de la voix lors de cette grand-messe planétaire où sera adopté un nouveau régime climatique mondial. L'enjeu majeur de la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement en cours à Libreville, est de parvenir à un consensus à l'échelle régionale en vue d'arrêter une position commune.

En effet, les différents intervenants présents devront d'abord approuver le projet d'Accord universel et juridiquement contraignant qui sera d'ailleurs sur la table de négociations de Paris; ensuite, les contributions de chaque Etat membre et enfin celles de la sous-région qui serviront à financer le transfert de technologie et le renforcement des capacités; sans oublier l'épi-



Photo des chefs d'Etat et de gouvernement de la Céeac

neuse question de la participation dans la bataille des acteurs non étatiques notamment les ONG, associations et groupes locaux.

La Cop21, a indiqué un commu-

niqué de la présidence gabonaise, cache deux grands défis pour l'espace Céeac. Au plan politique, elle permettra aux dirigeants de réaffirmer leurs engagements de conduire l'Afrique centrale vers

la voie du développement durable intégrant la question climatique dans les politiques nationales des Etats. Puis, un défi écologique prenant en compte les efforts de la région en matière d'atténua-

tives et réformes dans le cadre de la lutte contre la déshydratation, la déforestation et la dégradation de l'écosystème naturel. L'ambassadeur français pour le climat en Afrique, Stéphane Gompertz, a d'ailleurs salué les sacrifices consentis par les Etats de la région à l'occasion de son passage fin avril dernier, à Brazzaville.

Après vingt conférences internationales sur le phénomène climatique, le monde ne parvient toujours pas à contenir la menace que représente le réchauffement de la planète. Le sommet de la terre à Rio de Janeiro (au Brésil) de 1992, le protocole de Kyoto de 1997, et surtout la fameuse Cop 15 de 2009 à Copenhague, ainsi que toutes les publicités qui ont suivi, n'ont suscité que de l'espoir. En évoquant la prochaine réunion de Paris, le diplomate Stéphane Gompertz était plutôt précis: « il n'y a pas un plan B... il n'y a pas une planète B. La Cop21 doit aboutir à un accord de tous les Etats afin de contenir le réchauffement global en deçà de 2°C ».

Fiacre Kombo

NÉCROLOGIE



Mr et Mme Ganga Jean Claude, les enfants Ganga et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, père et neveu, Guy Anicet Victorien Ganga, décès survenu le 18 août 2015 à Montréal (Canada).

La veillée mortuaire se tient au n°47, avenue Jean Claude Ganga au quartier Mbouono (arrondissement 8 Madibou). La dépouille mortelle arrivera à Brazzaville, le vendredi 28 août par le vol d'Air France.

L'inhumation aura lieu le samedi 29 août 2015 au cimetière familial de Mbouono.

CHANTIER INTERDEPARTEMENTAL DE JEUNES 2015
Autour des 11^{èmes} Jeux Africains
Brazzaville: 02-20 septembre

LE SPORT AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

100 jeunes congolais issus de milieux défavorisés vivent les Jeux Africains

3 semaines de brassage culturel, éducatif & sportif

Société NOBA
Intérim
Recrutement
Placement de personnel

**Vous souhaitez recruter ?
Vous recherchez du personnel qualifié ?
Nous avons la solution à vos besoins.**
Contact : 06-873-20-30 / 06-867-62-73
contact@societenoba.com

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
NE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

Courriel: info@perspectivesavenir.org
Suivez-nous sur les Réseaux sociaux : [f](#) Fondation Perspectives d'Avenir
[t](#) @FPA242 [y](#) perspectivesavenir
www.perspectivesavenir.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT(AOR N° T 01/PRODER 3/2015/UNGP/RPM)
REPUBLIQUE DU CONGO**PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES DEPARTEMENTS DE LA LIKOUALA POOL ET SANGHA (N° du PRET. 1295-P)
TRAVAUX DE REHABILITATION DE 240 KM DE VOIES NAVIGABLES SECONDAIRES DANS LE DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA**

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET de l'Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétroles (OFID) pour financer le Projet de Développement Rural dans les Départements de la Likouala, du Pool et de la Sangha (PRODER 3), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation de 240 km de voies navigables secondaires dans le Département de la Likouala.

2- Le Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement des Filières agricoles (PADEF), invite les ONG soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de réhabiliter 240 km de voies navigables secondaires sur les cours d'eau Motaba (45km), Mandoungouma (45km), Bombomba (150km) dans le Département de la Likouala.
Ces travaux sont repartis en cinq (5) lots distincts :

Traitement du corps des chaussées

N° du lot	Dénomination de la piste	Distance ((mètre linéaire)	District
1	Motaba	45 000	Dongou
2	Mandoungouma	45 000	Epena
3	Bombomba 1	50 000	Impfondo
4	Bombomba 2	50 000	
5	Bombomba 3	50 000	

Les ONGs / Associations intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai maximum des travaux prévu est de quatre (04) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.
3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à toutes les ONGs/Associations des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte aux ONGs/Associations du Département de la Likouala, spécialisées en travaux de réhabilitation et entretien des voies navigables secondaires et ayant une expérience confirmée dans ces travaux. Ces ONGs/Associations doivent être en règle vis à vis de leur ministère de tutelle et posséder les capacités techniques et logistiques nécessaires à la bonne exécution des travaux.
Toute offre qui ne remplirait pas ces conditions se verra rejetée au cours de l'analyse des offres.
Ne peuvent participer à cet appel d'offres, les ONG et Associations

n'ayant pas un siège dans la localité du Département de la Likouala :
•En état de liquidation judiciaire;
•Condamnée pour infraction au Code Pénal prévoyant l'interdiction d'obtenir des commandes publiques;
•Affiliées aux personnes ayant contribué à préparer le présent Appel d'Offres;

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)
- Tél : 06 658 59 19 / - Email : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org et auprès de la Facilitation de la Likouala, Tél : 05 544 84 63 , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent les documents ci-après:
-Les documents administratifs et juridiques (statuts, règlement intérieur et Récépissé);
-Liste des travaux déjà réalisés (Expériences antérieures de l'ONG, localités, années et des références de vérification);
-Liste du personnel clé :
•un conducteur des travaux (Niveau Bac au moins + expérience de 5 ans dans le domaine)
•des chefs de chantier (Niveau BEMG/BEPC au moins + expérience de 5ans).

NB : fournir les CV du personnel clé.
-Une lettre d'engagement attestant que la main d'œuvre non qualifiée est strictement à mobiliser pour des travaux HIMO communautaires, selon l'avancement des travaux parmi la population locale bénéficiaire des travaux;
-Le planning détaillé d'exécution des travaux signé ;
-Le schéma d'organisation du chantier donnant la composition et le nombre d'équipe nécessaire à la réalisation des travaux ;
-le cahier des prescriptions techniques (CPAT) paraphé à chaque page et signé à la dernière.
-les conditions du marché paraphées à chaque page et signées à la dernière.
-la lettre de soumission et signée à chaque page.
-le projet de contrat paraphé et signé à la dernière page;
-une attestation de visite de site délivrée par la DDNAF.
-le numéro de leur compte bancaire approvisionné dans une banque

reconnue du Département de la Likouala,
-produire une copie du contrat signé de prestation de service au cours des 12 derniers mois.

6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être mis à la disposition des soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous.
7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 septembre 2015 à 12 heures, heure locale à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) ou au siège de la Facilitation du PADEF à Impfondo. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes à Brazzaville, en présence des représentants des soumissionnaires s'ils le desirent à l'adresse mentionnée ci-dessous le 6 octobre 2015 à 12 heures 30 précises à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF).

Le pli devra porter la mention «AON No: T 01/PRODER 3/2015/UNGP/RPM- Travaux de réhabilitation de 240 km de voies navigables secondaires dans le Département de la Likouala, en précisant le lot.- A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

8- Il est conseillé à l'ONG/Association soumissionnaire de visiter les chantiers et leurs environs et d'obtenir par elle-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaires pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se réaliseront en concertation avec la Direction Départementale de la Navigation Fluviale sur les sites des travaux. Une attestation de visite sera délivré à cet effet par le DDNAF de la Likouala.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)
Adresse : Parcelles n° 70/42 et 70/43 rue Issac LOCKO - quartier Blanche GOMEZ (derrière l'ambassade des USA-) /Brazzaville
Tél : 06 658 59 19
Email : secretariat@padef.org / blprodercongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 27/08/2015
Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL(No: AONT 01/PADEF /2015/ /UNGP/RPM)
REPUBLIQUE DU CONGO**PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES**

Financement : Prêt N° 851 - CG FIDA/Gouvernement

TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE D'APPUI TECHNIQUE D'INONI FALAISE

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de réhabilitation du centre d'appui technique d'Inoni falaise.

2 Le Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement des Filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de réhabiliter le Centre d'Appui Technique d'Inoni Falaise.
Ces travaux sont repartis en deux (02) lots distincts :

N° du lot	Désignation des lots
1	Construction de 2 bergeries
2	Aménagement de 2 parcs de nuit de 40mx20m, de 4 parcs de dimanche de 1 ha et d'un parc de quarantaine

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le délai maximum des travaux prévu est de six (06) mois par lot à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage des travaux.

3 L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) - Tél : 06 658 59 19 / - Email : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padef.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci - après du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent :
•Les copies des documents originaux de constitution en société

ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du Soumissionnaire ;
•Une procuration écrite du signataire habilité ;
•L'attestation de non faillite;
•La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative congolaise ;
•La justification d'un chiffre d'affaires en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
•La possession d'au moins une expérience d'exécution de travaux similaires (nature et taille) à ceux objet de l'Appel d'Offres ;
•La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel pour des montants respectivement de :
Lot n°1 : 8 890 000 F CFA ;
Lot n°2 : 9 805 000 F CFA ;

La mise à disposition du chantier des équipements et du personnel clé pour l'exécution des travaux.
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.
6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.
La méthode de paiement sera au comptant (espèces).
7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 septembre 2015 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 28 septembre 2015 à 13 heures précises à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières

agricoles (PADEF).
Les montants de la garantie de l'offres en francs CFA ou équivalent est respectivement de :
Lot n°1: 534 000 F CFA ;
Lot n°2: 589 000 F CFA ;
Le pli devra porter la mention «AON No: T 01/ PADEF/ 2015/ UNGP/RPM»- Travaux de réhabilitation du Centre d'Appui Technique d'Inoni Falaise - A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »
8- Il est conseillé au soumissionnaire de visiter les chantiers et leurs environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaire pour la préparation de l'offre et à la conclusion d'un contrat. Les coûts liés aux visites des chantiers seront à la charge du soumissionnaire. Les visites des chantiers se tiendront 14 jours avant la date de soumission des offres à 10 h 00 sur les sites des travaux. Un certificat de visite sera délivré à cet effet.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:
Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF)
Adresse : Parcelles n° 70/42 et 70/43 rue Issac LOCKO - quartier Blanche GOMEZ (derrière l'ambassade des USA-) / Brazzaville

Tél : 06 658 59 19

Email : secretariat@padef.org / blprodercongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 27/08/2015

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrondissement no 1 Makélékélé (Brazzaville)
Une avenue baptisée Dr Hyacinthe
Jean-Marie Samba-Dehlot

Il y a des personnalités qui ont marqué l'histoire de leur pays, à travers des témoignages poignants et vivants. C'est le cas du Dr Hyacinthe Jean-Marie Samba-Dehlot, précurseur de la santé publique au Congo, premier directeur du Centre hospitalier de Makélékélé, dans le premier arrondissement de La ville-capitale. Grâce à ce digne fils du Congo, Les bureaux de l'O.M.S-Afrique et de l'Agence Onusienne ont été installés à Brazzaville. C'est donc lui aussi, qui accueillit le Pr Alfred Comlan Quenum, comme premier directeur de l'O.M.S A Brazzaville, qui est dirigé aujourd'hui par Mme Matshidiso Rébecca Moeti, du Botswana, élue en 2014.



Samedi le 08 Aout 2015, l'administrateur maire De Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, a patronné la cérémonie relative à la dédicace De la bretelle qui part de la morgue de l'hôpital de basse de Makélékélé, en passant par le bar dancing la chaumière, jusqu'à l'avenue de l'union Africaine, du nom du Dr Hyacinthe Jean Marie Samba-Dehlot. C'était en présence de Mme Colette Samba Dehlot, fille ainée de l'illustre défunt, du secrétaire de la mairie, des représentants des chefs De quartiers de Makélékélé et de nombreux invités, sous l'animation de la chorale de Kisito Dans son mot d'usage, lu par le secrétaire de la mairie, l'administrateur maire a souligné trois Principaux axes. Le Dr Hyacinthe Jean-Marie Samba-Dehlot, fut le premier médecin Congolais, précurseur de la santé publique au Congo. Dr Hyacinthe Jean-Marie Samba-Dehlot, fut mandaté par le premier président Fulbert Youlou, à Genève (Suisse) afin de mettre tout son savoir et son charisme pour que les bureaux de l'O.M.S et de l'agence onusienne soient installés à Brazzaville.

Médecin professionnel hors pair jouissant d'une intégrité morale reconnue, il fut décoré par le président Marien Ngouabi au grade de chevalier dans l'ordre du mérite congolais, qui lui donna par ailleurs par décret l'autorisation d'ouvrir la première polyclinique privée à Brazzaville né le 19 Mai 1922 à Brazzaville Dr Hyacinthe Jean Marie Samba Dehlot mourut le 19 décembre 1986 à Brazzaville.

La cérémonie s'est achevée par la signature d'un livre D'or en mémoire de l'illustre disparu.
LOUZ-BIDI BAUDELAIRE

CONGO-OIF**Les deux parties oeuvrent à la réouverture des Centres de lecture et d'animation culturelle**

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la coopération a relancé, le 26 août à Brazzaville, le programme des Centres de lecture et d'animation culturelle (Clac).

Le programme concerne les populations des milieux ruraux et péri-urbains. Tous les départements du pays ont été ciblés, excepté Brazzaville et Pointe-Noire. Dans la Lékoumou, la Bouenza et le Niari il s'agira de réhabiliter les Centres de lecture et d'animation culturelle existants, alors que dans les sept autres départements on procèdera à leur construction.

Ces Clac vont combler le déficit en structures complémentaires de formation et d'information notamment les bibliothèques, les cybercafés et les centres culturels, question de faciliter l'accès aux livres, à l'internet aux loisirs dans les départements retenus.

Selon le partenariat signé entre l'OIF et le ministère des Affaires étrangères, l'architecture des édifices devant abriter ces Clac devrait obéir à plusieurs critères, à savoir : un bâtiment à deux modules, une salle de magasin, une bibliothèque, une salle de lecture, une salle multimédia et multifonctionnelle dotée d'ordinateurs avec connexion internet.

« Le programme de création des Clac a rencontré un succès qui aujourd'hui est internationalement reconnu. A ce jour, trois cent six Clac sont créés dans plus de vingt et un pays dans le monde », a indiqué Eric Weber, responsable du programme Clac au secrétariat général de l'OIF.

Au Congo, les Clac avaient fonctionné au début des années 1990 mais ont été détruits lors des troubles socio-politiques de 1997.

La chef de département adjointe des affaires multilatérales au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, Chantale Maryse Itoua Apoyolo, s'est félicitée de la relance de ce programme. « L'initiative s'inscrit dans le cadre de la préservation, de la promotion et du fondement d'appui à la langue française. Créons les conditions de relance des Clac en vue d'ouvrir les voies d'accès aux livres, à la lecture, à l'internet, à la connaissance et aux loisirs pour les populations vivant en zones rurales et péri-urbaines », a-t-elle déclaré.

Pourquoi lire ?

La lecture est un divertissement, à l'image des spectacles, des jeux et du sport. Elle nous procure du plaisir et nous détourne du réel que l'on vit, favorisant ainsi l'oubli des soucis et du stress du quotidien. La lecture est aussi une aide précieuse dans l'apprentissage de l'expression et de la pensée.

Tout en forgeant l'esprit critique par la confrontation des idées et des idéologies, elle apporte une inspiration et une interprétation nouvelles du monde, et probablement une culture plus approfondie.

Qu'est-ce qu'un centre d'animation culturelle ?

Un Centre d'animation culturelle joue un rôle important dans la perpétuation d'une civilisation donnée. Dans ce lieu, on propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, des conférences, mais aussi de l'animation socioculturelle au profit de la population locale ou de transit. Ce sont des lieux de découvertes, de rencontres, de pratiques amateurs et de consolidation des liens sociaux.

Fortuné Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DÉCOUPAGE TERRITORIAL

L'imbroglgio s'installe

La mise en œuvre, en mode d'urgence, du processus de démembrement des provinces peine à prendre son envol.

Où en est-on avec le découpage ? Presque nulle part, pourrait-on être tenté de répondre. La machine ne tourne plus rond. Depuis que la Céni a annoncé le report sine die de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces issues du démembrement, le processus a piqué du nez. Tout stagne pour l'heure. Sans exécutifs provinciaux censés les administrer, les vingt et une nouvelles provinces évoluent sous la coupe des structures de l'État disponibles qui tentent de pallier le vide avec, en arrière-fond, des inspecteurs de la territoriale jouant au maître des céans. Pendant ce temps, les députés provinciaux de nouvelles provinces jouent aussi leur partition en procédant à la rétention des recettes publiques sous prétexte de protéger les avoies financiers de nouvelles entités.

Un peu partout, l'on assiste à un bras de fer entre les députés provinciaux des nouvelles provinces et les anciens exécutifs

provinciaux sur la gestion des fonds publics. La question de canalisation des recettes générées vers les nouvelles provinces en lieu et place des chefs-lieux des anciennes provinces continue à faire jaser. Chaque jour, la tension fiscale ne fait que monter dans certaines entités démembrées (Équateur, Province-Orientale et Bandundu) qui veulent disposer d'elles-mêmes. Les nouvelles provinces qui ne veulent plus rien entendre de leur ancienne tutelle provinciale militent pour asseoir leur propre fisc. L'administration fiscale des anciennes provinces où jadis étaient canalisées les recettes générées fait les frais de ce découpage à l'emporte-pièce au grand dam des assujettis qui ne savent plus chez qui payer leurs taxes.

Des députés provinciaux de la nouvelle province du Sud-Ubangi issue de l'éclatement de l'Équateur exigent que la Direction générale des recettes de l'Équateur arrête le transfert vers Mbandaka des recettes produites au Sud-Ubangi. En Ituri, les députés de cette nouvelle province ont exigé la séparation des recettes, appelant la Direction générale des re-

cettes de la Province Orientale de ne plus rendre des comptes à la direction de Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Des exemples sont légion pour traduire l'imbroglgio qui gangrène actuellement le processus découpage.

Nonobstant le coup de gueule du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Évariste Boshab, qui a fustigé de tels comportements, la situation sur le terrain est loin d'être débloquée. Les nouvelles provinces dont la plupart manquent des infrastructures de base peinent à fonctionner sans réelle administration du fait de la démobilité de principaux services publics. Il appartient à l'autorité politique chargée de ce dossier de se ressaisir pour résoudre le conflit de compétence qui a cours entre les anciens exécutifs provinciaux et les assemblées provinciales des nouvelles provinces quant à la gestion des recettes publiques. La voie se trouve donc ouverte pour un forcing consistant à nommer les gouverneurs de province, quitte à faire encadrer la démarche par la Cour constitutionnelle, question de lui donner un soupçon de légalité.

Alain Diasso

ÉDUCATION

Plus de sept millions d'enfants congolais ne fréquentent pas l'école

L'enquête nationale sur les Enfants et adolescents en dehors de l'école (EADE) réalisée en 2012 révèle que plus de sept millions d'enfants et adolescents de cinq à dix-sept ans sont en dehors de l'école. Parmi eux, environ trois sur dix (29%), soit deux millions d'enfants, sont âgés de 6 à 7 ans et sont admissibles en première année primaire. En plus, 77,2% des enfants et adolescents en dehors de l'école, soit plus de cinq millions d'enfants vivent en milieu rural et 52,8% d'entre eux sont des filles.

Plusieurs causes sont à la base de cette situation. Il s'agit notamment du coût élevé de la scolarisation, de la distance entre l'école et la résidence, de l'inégale répartition des infrastructures scolaires, de l'insuffisance des ressources humaines et des fournitures scolaires.

À ces obstacles, il faut ajouter aussi les conflits armés qui n'ont fait qu'exacerber la situation. À cause des guerres récurrentes qu'ont connues certaines provinces à l'est du pays, des écoles ont été complètement détruites. À la suite de l'insécurité, des enfants n'ont pas été envoyés à l'école durant plusieurs années. D'autres ont été tout simplement de gré ou de force enrôlés dans les forces combattantes.

L'Unicef qui milite pour le droit de l'enfant, notamment le droit à l'éducation, appuie le gouvernement congolais dans ce sens. À travers la campagne toute les filles et les garçons à l'école, l'Unicef tient à ce que tous les enfants en âge d'aller à l'école béné-

ficient de ce droit. Pour l'année scolaire 2015-2016, cette agence onusienne cible plus de deux millions d'enfants âgés de 6 à 7 ans qui doivent être inscrits à l'école primaire.

La campagne d'inscription 2015-2016, souligne l'Unicef, est organisée au seuil de la sixième année de la mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics. Si cette mesure est appliquée de manière exhaustive et correcte, elle lèvera non seulement le principal obstacle financier à la scolarisation des enfants mais aussi ouvrira les portes de l'école à d'autres enfants et adolescents qui sont en dehors de l'école. En sus de cela, elle donnera des chances égales à la scolarisation à tous les enfants de la RDC. Cette campagne marque également le dernier pas vers l'atteinte des OMD, ce qui justifie encore davantage son importance et sa singularité par rapport aux autres campagnes.

En dépit du nombre élevé des

enfants qui ne fréquentent pas l'école, le Rapport d'État du système éducatif national (RESEN) indique que les indicateurs de couverture d'accès et d'achèvement au primaire sont encourageants. Des progrès significatifs ont été réalisés avec une baisse régulière de la proportion des enfants en dehors de l'école qui a chuté de 38,5 % en 2007 (Enquête démographique et de santé 2007) à 28 % en 2012 (EADE 2012).

Cet élan doit être maintenu pour que tout enfant congolais puisse bénéficier de l'enseignement primaire pour lui donner un bon départ dans la vie. Comme l'avait déclaré la représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, lors de la cérémonie du lancement de la campagne d'inscription de tous les enfants de six à sept ans en âge d'aller à l'école : « La place des enfants est à l'école, aucun facteur d'exclusion n'est acceptable. C'est la responsabilité des écoles et du secteur scolaire de maintenir les enfants à l'école en mettant en place des systèmes d'alertes et de suivi efficace en cas d'absence d'un enfant dans la salle de classe. En vue de favoriser la rétention des enfants de 6 à 7 ans nouvellement inscrits en première année, l'Unicef va distribuer à plus de 1,4 millions d'enfants des fournitures scolaires ».

Aline Nzuzi

DIASPORA

Freddy Matungulu exhorte les Congolais à un effort d'engagement patriotique

Dans un « Appel au peuple congolais contre le glissement » en RDC lancé le 23 août à partir de Dallas (États-Unis), l'initiateur de « Biso na biso » est d'avis que la RDC réussira l'alternance politique en décembre 2016.

Conférant le 23 août avec la diaspora congolaise à partir de Dallas au détour d'un bref passage, Freddy Matungulu Mbuyamu Ilanki n'a pas eu sa langue en poche. Profitant de l'occasion, l'initiateur de « Biso na biso » a livré sa perception en rapport avec les enjeux politiques de l'heure en RDC avec, en toile de fond, la controverse suscitée par la perspective du maintien de Joseph Kabila au-delà de 2016 au mépris de l'article 220 de la Constitution limitant à deux le nombre des mandats présidentiels. Pour Freddy Matungulu, la seule manière de barrer la route à toute velléité de modification de la Constitution réside dans l'implication des Congolais et Congolaises dans le jeu politique national de sorte qu'ils puissent jouer leur partition dans le sens de négation de tout ce qui va à l'encontre de leurs intérêts.

« Dans l'ordre et la discipline, en toute maturité et sans injures, je leur demande de maintenir le cap dans leurs demandes d'une application rigoureuse de la Constitution, notre loi fondamentale qui est et doit rester, au-dessus de tous, pour que vive et se construise la République démocratique du Congo, unie et millénaire », indique Freddy Matungulu. Ce n'est qu'à ce prix, estime-t-il, que la Constitution sera respectée pendant les difficiles mois à venir. Dans ces conditions, explique-t-il, « le fameux glissement pourra, sans nul doute, n'être, en fin de compte, que le pauvre épouvantail qu'il doit être, et l'alternance politique, inévitable, deviendra réalité dans les délais fixés par la Constitution ». Ce n'est ni plus ni moins qu'un appel à la mobilisation générale que lance, à travers ces propos, ce technocrate d'exception et à l'expertise éprouvée.

En fait, Freddy Matungulu voudrait amener les Congolais, tant de l'intérieur que de l'extérieur, à aiguiller leur sens de responsabilité en mettant en avant-plan leur capacité à façonner l'avenir de leur pays tout en s'affranchissant de la tutelle étrangère. Il reste convaincu qu'en s'engageant massivement dans une telle approche basée sur l'effort collectif de changer la donne politique, la RDC pourra gagner en décembre 2016 le pari

de l'alternance démocratique. C'est à l'effort d'un engagement patriotique plus tenace et plus audible et au rêve de grandeur pour la RDC que Freddy Matungulu invite ses compatriotes. Un engagement qu'il voudrait voir se concrétiser comme une obligation première pendant les périlleux quinze prochains mois.

Conscient des défis à relever dans une RDC exsangue qui passe, selon ses dires, pour « l'un des pays les moins respectés de la planète », l'ancien ministre de l'Économie, des Finances et du Budget du premier gouvernement de Joseph Kabila (2001-2003) croit trouver le palliatif dans la mise en place d'un environnement stable permettant à chaque citoyen de donner le meilleur de lui-même. « Cela suppose la création d'une société ouverte au débat, à la pluralité des idées et des opinions, dans laquelle le vote reflète réellement les choix politiques des électeurs. L'obligation pour les dirigeants de rendre compte serait un pilier fondamental d'une telle nouvelle société congolaise. La sanction des dirigeants par la population, grâce à la tenue d'élections véritablement libres, transparentes et démocratiques, en serait un deuxième élément crucial », fait-il remarquer. C'est dans un tel contexte de maturité politique nationale, pense-t-il, que la corruption et les abus de pouvoir seront plus efficacement combattus de sorte à promouvoir l'émergence d'un État de droit respectable après 2016.

Révolté par l'état dans lequel se retrouve aujourd'hui la RDC dont les balbutiements liés à son évolution contrastent nettement avec les ressources, humaines et naturelles si abondantes dont elle regorge, Freddy Matungulu pense que la solution viendra des jeunes. « La RDC est dotée d'une population jeune et dynamique dont près de 90% est âgée de moins de 60 ans. Si elle se remet en confiance et se prend en charge, si elle est bien formée, cette population dont vous et moi faisons partie, constituera une puissance sur laquelle le Congo peut compter pour son développement pendant de nombreuses années à venir », allègue-t-il. Et d'ajouter : « Si nous ne nous ressaisissons pas, n'agissons pas dès maintenant de manière responsable pour le sortir de l'abîme, la RDC risque fort de perdre ses frontières de 1960 ». Tout un credo.

Alain Diasso

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

Mwimba Texas appelle à la scolarisation des enfants albinos

Le message sera porté encore plus haut lors de la journée prévue pour le 4 septembre au Jardin botanique de Kinshasa.

Dans un entretien, le 26 août, avec *Les Dépêches de Brazzaville*, le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, a encouragé les parents à scolariser leurs enfants albinos. Pour lui, en effet, les albinos ont les mêmes potentialités que toute autre personne humaine. Ce qui signifie, a-t-il affirmé, qu'ils peuvent aussi être utiles à la société à condition qu'ils soient bien encadrés. Dans cet appel, Mwimba Texas a rappelé aux parents et autres membres des familles qui ont des enfants albinos que, partout où les albinos ont été bien encadrés, ces derniers ont fait le bonheur de leur famille et de toute la société. Il a donné l'exemple du ministre de la République du Congo, Thierry Mounkala, et lui-même, qui est un grand champion de catch classique, père de famille et président de la fondation qui porte son nom, qui encadre les albinos et autres nécessiteux, depuis près de dix-sept ans. Une grande journée de sensibilisation Le message, Mwimba Texas va le porter haut lors de la journée prévue pour le 4 septembre au Jardin Botanique de Kinshasa pour la préparation de la rentrée scolaire 2015-2016. Parmi les grands moments qui vont



Le président de la FMT, Alphonse Mwimba Makiese Texas

jalonner cette activité, l'organisatrice, la Fondation Mwimba Texas (FMT), a prévu des messages de sensibilisation contre la stigmatisation des albinos dont la lutte pour l'intégration au sein de la société. Au cours de cette journée placée sous le signe de la préparation de la rentrée scolaire, cette ONG a également prévu la distribution des kits contenant des objets classiques, des produits pharmaceutiques, la vaseline, des chapeaux et autres parasols.

Pour arriver à atteindre les objectifs fixés, la FMT a lancé un appel à ses différents partenaires pour mettre la main dans la pâte. Le président de la FMT a particulièrement salué l'apport du directeur de l'Institut congo-

lais pour la conservation de la nature, le pasteur Cosma Wilungula, qui a mis à la disposition de cette ONG la salle pour organiser ses activités, notamment celle en date. Mwimba Texas a également remercié la Fondation Gertler, VitMilk, le Centre Wallonie Bruxelles, etc.

Il est rappelé que la FMT, qui existe depuis dix-sept ans, trouve l'essentiel de ses financements des combats de catch auxquels participe son président. C'est depuis peu que certains partenaires l'aide à atteindre ses objectifs. Pour faire encore mieux, cette ONG lance des appels aux âmes sensibles pour emboîter les pas à ceux qui l'aident déjà.

Lucien Dianzenza

TOURISME

Les indicateurs bougent

Grâce à la stabilité politico-économique de cette dernière décennie, la RDC connaît une évolution lente mais constante de ses indicateurs touristiques. L'on apprend même la rédaction en cours d'un guide officiel qui va répertorier toutes les grandes destinations pour les touristes tant nationaux qu'étrangers.

Depuis plusieurs années, plusieurs sites touristiques ont recommencé à attirer du monde. Dans l'ouest de la RDC, au Kongo central plus précisément, les touristes redécouvrent les fameuses grottes de Mbanza-Ngungu. Pour la petite histoire, l'ancien commandant de la Force publique belge, Tordeur, a découvert ces grottes en 1915. Celles-ci ont la forme d'une énorme masse de roches calcaires creuses avec un tunnel naturel qui s'étend sur une dizaine de km au pied d'une montagne. Situé à 150 km de Kinshasa, Mbanza-Ngungu est classé parmi les villes touristiques congolaises au regard de la possibilité pour les touristes de faire des promenades et des excursions bien au-delà des grottes. En effet, Mbanza-Ngungu offre des multiples possibilités aux visiteurs. C'est le lieu où s'est tenu le procès de Simon Kimbangu. Il y a également les sites historiques dont la gare et le monument dédié à Mfumumu Lutunu, sans oublier le célèbre marché des légumes. Dans l'autre extrémité du pays,

au Kivu, la page de la guerre s'est tournée et la province peut de nouveau offrir des opportunités de développement du tourisme local. Il y a la crête du volcan toujours en activité mais également les parcs nationaux dont celui des Virunga. L'année dernière, ce parc a repris du service. Le contexte s'y prêtait d'ailleurs avec le recul de ligne de front. Créé en 1925, le plus ancien parc national d'Afrique abrite le quart de la population survivante des gorilles de montagne. Il s'agit d'une espèce en voie de disparition. Le parc est classé également comme l'un des sites exceptionnels pour sa bio-diversité. Après deux décennies de guerre et la montée du braconnage, le parc des Virunga a accueilli trois mille visiteurs en 2011. Après une fermeture forcée en 2013 en raison des combats, l'affluence revient de plus belle. Depuis le début de 2015, trois mille visiteurs sont passés par ce parc classé patrimoine mondial de l'Unesco. Actuellement, la zone est plus sécurisée.

Laurent Essolomwa



COMMUNIQUÉ

Des progrès technologiques dans le secteur de la logistique sont nécessaires pour satisfaire les exigences de plus en plus nombreuses en termes de livraison. Le 21 août 2015 : La montée de l'e-commerce et les niveaux de concurrence accrus stimulent la demande pour une visibilité en temps réel des chaînes d'approvisionnement.

Tel est l'avis d'Oliver Facey, vice-président des opérations pour DHL Express en Afrique subsaharienne, qui ajoute que les opérateurs de chaîne d'approvisionnement doivent investir de plus en plus dans des systèmes de gestion des transports et dans des solutions visant à améliorer la qualité, la vitesse et la précision du service. Selon lui, ces améliorations non seulement bénéficieront à l'expérience du client mais permettront également de réduire les coûts opérationnels tout en offrant aux opérateurs un avantage concurrentiel.

C'est dans cette optique que DHL Express en Afrique subsaharienne a introduit l'utilisation d'ordinateurs de poche entièrement tactiles qui, tirant profit des dernières avancées technologiques, permettent d'offrir aux clients du continent une visibilité accrue et une meilleure expérience globale. Les scanners TC55 fonctionnent sous Android et, outre leur grand confort d'utilisation, disposent de services de localisation et de capacités de navigation GPS intégrés.

« Nous opérons dans 51 marchés de l'Afrique subsaharienne et servons plus de 40 000 clients. L'efficacité de notre service de livraison est donc essentielle. En tant que société de réseau, nous devons veiller à ce que nos données d'expédition soient saisies avec précision et en temps réel. Nos projets de croissance et d'amélioration sont dictés par les besoins du client et, dans un contexte international exigeant et compétitif, ce dernier doit pouvoir compter sur nous pour lui fournir des informations exactes et en temps réel qui lui permettront de maintenir son avantage concurrentiel et sa réactivité sur le marché », confie Oliver Facey.

« Cette nouvelle technologie augmente la vitesse de trai-

tement des expéditions tant chez les clients que dans les installations DHL. Elle permet également à nos employés de première ligne d'accéder à des données d'expédition en temps réel qui leur facilitent la gestion des tâches. Contrairement à leurs équivalents destinés au grand public, ces appareils disposent de capacités de saisie des données intégrées et sont conçus pour résister aux aléas des environnements de travail industriels », ajoute-t-il.

Les clients DHL bénéficieront notamment d'une visibilité en temps réel des expéditions, d'une preuve électronique de livraison en qualité améliorée et d'une facturation ponctuelle.

DHL Express a introduit 400 appareils TC55 dans quatre de ses plus grands marchés d'Afrique subsaharienne, à savoir l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya et Maurice. Le déploiement de l'outil dans les 20 plus grands marchés de la région est prévu pour les mois à venir.

« Notre objectif est de simplifier la vie de nos clients et de maintenir notre position de meilleur prestataire pour les expéditions internationales express. En cherchant en permanence à améliorer nos capacités, nous sommes en mesure de contribuer significativement au succès commercial de nos clients. », conclut M. Facey.

Contact médias :

Megan Collinicos

Directrice Publicité et Relations publiques, Afrique subsaharienne

DHL Express

Tél. : +27 21 409 3613 Mobile : +27 76 411 8570

megan.collinicos@dhl.com

DHL – Le spécialiste mondial de la logistique

DHL est le leader mondial du marché dans l'industrie de la logistique. La famille de divisions DHL représente un portefeuille inégalé de services logistiques allant de la livraison nationale et internationale de colis au transport international express par route, air et mer pour les chaînes d'approvisionnement des industries. Avec plus de



325 000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde, DHL connecte les personnes et les entreprises d'une façon sûre et fiable en facilitant les flux de commerce au niveau mondial. Ses solutions spécialisées pour les marchés et industries en croissance, notamment l'e-commerce, la technologie, les sciences de la vie et les soins de santé, l'énergie, le secteur automobile et la distribution, son engagement manifeste envers la responsabilité d'entreprise et sa présence inégalée dans les marchés en développement permettent à DHL de se positionner clairement comme « le spécialiste mondial de la logistique ».

DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. Ce groupe a généré plus de 56 milliards d'euros de revenus en 2014. Pour plus d'informations : www.dpdhl.com
Stock d'images disponibles : http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

VIE DES PARTIS

Udesc propose des solutions pour le bien-être de la classe travailleuse de la RDC

Le président de l'Union pour le développement communautaire (Udesc), Isaac Mwamba Kalonji, effectue depuis mi-août une tournée latino-américaine, laquelle tournée intervient après d'importantes activités menées par ce parti politique à Kinshasa.

Au cours de la tournée, le président de cette formation politique s'est entretenu longuement avec la diaspora congolaise sur différents sujets d'actualités du pays et sur la question du dialogue national convoqué par le président de la République, Joseph Kabila, qui déchire la classe politique congolaise. Le président de l'Udesc a expliqué le bien-fondé du dialogue dans un système démocratique, étant un moyen efficace et pacifique pour régler des problèmes ou une quelconque crise. Aussi l'Udesc est-elle partie prenante au dialogue, mais à condition que le principe constitutionnel soit strictement respecté. S'agissant du processus électoral, autre sujet important et également au menu des échanges avec les Congolais des Amériques, le président national de l'Udesc a brossé la situation générale de l'organisation des élections qui, bientôt, va entrer dans une phase décisive en dépit des difficultés liées essentiellement aux financements. Actuellement en séjour au Mexique, Isaac Mwamba Kalonji noue des contacts fructueux au

nom de son parti pour le bénéfice de la RDC. Ainsi, un partenariat a été signé entre Udesc et le principal mouvement syndical Mexicain. « *Je viens de signer un contrat de collaboration avec CTM, un leader syndical mexicain, nous sommes en train de travailler ensemble dans ce grand projet de l'Udesc* », a déclaré Isaac Mwamba à partir de Mexico où il se trouve. À travers ce partenariat qui sera bénéfique pour le pays, a-t-il insisté, l'Udesc pense à garantir le bien-être de tous les travailleurs congolais dans tous les secteurs, dans la tranquillité et la stabilité salariale. Le parti va également s'en tenir au respect des droits des travailleurs, à la promotion et la mise en place d'une réforme salariale. L'Udesc pense également à la création d'un organe public chargé de défendre les intérêts des travailleurs en cas d'abus du pouvoir des patrons, tels que la maltraitance, la discrimination, le licenciement injustifié, le non-respect des modalités de salaires. Cette formation politique va aussi chercher la commodité d'achat des produits et biens à des prix exceptionnels par des accords avec des entreprises au bénéfice des travailleurs et également l'élaboration des lois pour la défense et la protection des femmes travailleuses.

Après le Mexique, Isaac Mwamba se rendra aux États-Unis et au Canada, avant de revenir sur Kinshasa.



Le président de l'Udesc, Isaac Mwamba Kalonji, et un partenaire

sa. La volonté du président de ce parti, qui prône le développement communautaire à la base, de multiplier des contacts avec plusieurs associations et partis des pays étrangers autour des idéaux de l'Udesc

s'inscrit dans l'optique de briguer un mandat présidentiel en 2016.

Martin Engimo

ENVIRONNEMENT

Des ONG appellent à un dégazage urgent du lac Kivu

Réunies dans une plate-forme, ces organisations ont noté que du gaz méthane et carbonique en saturation contenu dans ce bassin d'eau présente un danger pour les vies humaines.

Le Réseau provincial d'ONG de défense des droits de l'Homme du Sud-Kivu (Reprodhoc) a sollicité du gouvernement le processus de dégazage du lac Kivu. Selon le secrétaire exécutif de ce réseau, Gilbert Mudumbi, « faute d'opérer ce dégazage, des vies humaines seraient en danger ». C'est donc pour ne pas exposer des vies humaines que ce regroupement d'ONG a appelé à la récupération, sans délai, du gaz méthane et carbonique que contient en saturation ce lac. « *Les témoignages recueillis auprès de la population de Sake font état d'une cinquantaine de chèvres et boucs qui sont morts asphyxiés après leur alimentation au bord du lac Kivu* », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse tenue en début de semaine à Uvira, au Sud-Kivu. Un rapport du groupe d'études environnementales du Gonggo cité par radiookapi.net a souligné que ce gaz se trouve actuellement à moins de dix mètres de la surface des eaux. D'où, a alerté le secrétaire exécutif du Reprodhoc, l'urgence qu'il y a à intervenir au profit de « deux millions des Congolais concernés par cette situation ».

Le lac Kivu, note-t-on, contient, sur ses 2 370 km², selon les estimations, quelque 60 km³ de méthane dissous et environ 300 km³ de dioxyde de carbone (CO₂). Tout autant qu'il représente un danger en cas d'explosion, rappelle-t-on, le gaz méthane contenu dans ce lac peut être exploité et converti en énergie électrique.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Mpoku et Bakambu renforcent les rangs de la RDC

Le sélectionneur des Léopards A football de la RDC, Florent Ibenge, a rendu public, le 25 août au siège de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à Kinshasa, une liste des vingt-six joueurs. Il s'agit de la sélection des joueurs pour le match du 6 septembre à Bangui contre les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine, dans le cadre de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017 prévue au Gabon.

Et sur cette liste, le technicien français de souche congolaise a inséré le nom du milieu offensif, Paul-José Mpoku, ancien international belge dans les sélections des jeunes où il avait même hérité le brassard de capitaine. Ibenge a également confirmé la sélection de Bakambu qui figurait déjà sur la pré-liste des quarante-huit joueurs.

Formé au Standard de Liège (et à Tottenham en Angleterre et un an à Leyton Orient), l'actuel joueur de Chievo Vérone en Italie passé par Cagliari, Mpoku a en fait choisi de jouer pour la RDC. Et sa décision a défrayé la chronique dans les médias belges qui en ont largement fait échos. « *Comme le dit l'Écclésiaste, il y a un temps pour tout et pour moi, le temps de la décision est venu. Comme je vous l'avais dit, j'avais besoin d'un temps de réflexion et de prière et que ma situation en club soit stable pour prendre la décision la plus importante de ma carrière. Aujourd'hui, tout est réuni pour que je puisse avoir l'honneur de vous annoncer mon*

choix de jouer pour la sélection nationale congolaise. Je réponds donc favorablement à la convocation du coach Florent Ibenge et je porterai le maillot de la République démocratique du Congo avec joie et fierté ! Je tiens à préciser que j'aime le Congo et j'aime la Belgique, ce sont mes deux pays et rien ne changera cela ! J'en dirais plus sur mon choix et les raisons qui m'y ont amené dans une vidéo », a déclaré le joueur sur son compte officiel facebook. L'on rappelle que Mpoku a participé au stage de préparation des Léopards à Dubaï en mars 2015. Il a d'ailleurs été l'unique buteur de la RDC battue à deux reprises en amical Fifa par la sélection de l'Irak (2-1 et 1-0). Mais il ne pourra pas être aligné contre la République Centrafricaine, à cause des documents administratifs non encore en règle.

Le néo-attaquant de Villarreal en Espagne, Cédric Bakambu, est aussi sur la liste d'Ibenge. Déjà autorisé à jouer pour la RDC par la Fifa, Cédric Bakambu fait donc partie d'un bon nombre des binationaux qui ont accepté de

jouer pour le pays d'origine de leurs parents. L'ancien joueur de Sochaux passé par Bursaspor en Turquie ne regrette pas du tout d'avoir opté pour les Léopards qui ambitionnent une qualification pour la Coupe du monde 2018 en Russie.

« *C'est un choix que j'ai fait la saison dernière. J'ai été très bien accueilli et, surtout, agréablement surpris. Ils vivent le football là-bas. Je ne m'attendais pas à un tel accueil. Je n'avais pas encore fait un match qu'il y avait déjà des banderoles à mon nom. Que ce soit à l'entraînement ou en match, le public est toujours là. C'est vraiment autre chose. Il y a une grosse ferveur autour de la sélection et même du football. Que ce soit pour l'équipe nationale ou les équipes locales, il y a toujours du monde. C'était la première fois que j'y allais et c'est grâce au football que j'ai pu découvrir mon pays d'origine. J'en ai profité pour faire le tour de ma famille une fois que la sélection était finie. Ils ont vu que le petit Cédric avait bien grandi. Franchement, c'était bien. Il va y avoir les éliminatoires de la CAN, puis ceux de la Coupe du monde, donc je vais y retourner de plus en plus souvent. On est motivés pour aller chercher la qualification en tout cas* », a-t-il récemment déclaré dans les médias français.

M.E.

FAIT DIVERS

Un présumé voleur molesté par la population

Un présumé voleur appréhendé dans la nuit du 25 au 26 août par un groupe de gens, dans la zone du fond Tié-Tié, précisément à l'entrée du quartier la poudrière, a été battu et brûlé sur certaines parties de son corps.

Des habitants de cette zone, ont été surpris au reveil de constater la présence d'une personne de sexe masculin, brûlée sur le corps et enfermée dans une maison construite en matériaux provisoires.

Aucune information réelle n'a été livrée sur ce fait insolite, chacun des présents sur les lieux l'interprétant à sa manière. Ce qui a

donné lieu à une confusion totale.

Ce genre de phénomène, indique-t-on, se repète souvent ses derniers temps dans la ville de Pointe-Noire. Mardi dernier en effet, un autre présumé braqueur a été brûlé vif par la population dans le même quartier du fond Tié-Tié.

Aujourd'hui, malgré la présence des commissariats de police dans cette zone, notamment au fond Tié-Tié, à Mpaka (Socofran) et les commissariats de Police et de la Gendarmerie ferroviaire, situés en pleine gare, les cas de vol sont toujours récurrents.

Chaque jour, dans les rayons allant du marché jusqu'aux rails

du Chemin de fer Congo océan (CFCO), de nombreuses personnes se font voler leurs portefeuilles, téléphones, sacs à main et autres objets de valeur, par des personnes mal intentionnées.

Rappelons que cette situation d'insécurité, ternie non seulement l'image de ce marché référentiel, mais cause également un état d'inquiétude chez de nombreuses personnes habituées à y faire leurs emplettes. On les entend souvent dire : « *ici, il faut rester coller avec son sac pour ne pas se faire avoir par les voleurs* ».

Hugues Prosper Mabonzo

Le Club des entreprises de Pointe-Noire voit le jour

Après son assemblée générale constitutive tenue en début d'année, le Club des entreprises de Pointe-Noire a fait sa sortie officielle le 26 Août à la Chambre consulaire de Pointe-Noire en présence du président de ladite chambre, des responsables de l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI), des autorités administratives et des chefs d'entreprises.

Le club des entreprises de Pointe-Noire (CEPN) est une association à but non lucratif et apolitique, qui regroupe en son sein les entreprises locales de divers secteurs d'activités. Il vise l'émergence et la valorisation des entreprises locales au travers des joint-ventures lors des appels d'offres, des formations de renforcement des capacités des dirigeants et de son personnel, la recherche des partenariats gagnant-gagnant au plan national et international et à aider les entreprises membres à s'aligner sur les exigences des clients et du marché. Il regroupe neuf entreprises qui sont : PEPI Congo, Emexdis Engineering, Business Consulting & Logistique, Prodyzak Technologie, SISE Congo, Etradis, ADS, DE-Network, PLT Consulting.

Le bureau du Club, élu pour deux ans, est dirigé par Jean Pierre Boumba, secondé par Chris Malonga. Jean Jacques Ondongo-Issambé est le trésorier tandis que Laurent Freddy Taty-Tchicaya et Séraphin Biell sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint.

« *Le Club des entreprises de Pointe-Noire dans son plan d'action a priorisé la mise en place d'une plateforme d'informations qui jouera les rôles suivants : diagnostiquer les entreprises membres et mettre en place les actions de mise à niveau; recenser les informations des appels d'offres et les diffuser aux entreprises membres; collecter les informations auprès des investisseurs nationaux et internationaux* », a dit Jean Pierre Boumba, président du CEPN.

La mise sur pied du club des entreprises obéit à la volonté de mutualiser les efforts afin d'envisager



Les membres du Club des entreprises de Pointe-Noire posant avec le président de la chambre consulaire crédit photo «Adiac»

ensemble les réponses aux grands défis de développement d'entreprises et de parler d'une même voix au moment de présenter ses doléances aux décideurs et autorités compétentes. C'est aussi la réponse des entrepreneurs de Pointe-Noire à la circulaire du Président de la République sur l'initiative de la promotion des entreprises au Congo. Une directive traduite dans les faits par la Chambre de commerce qui a créé, en son sein, une commission Local Content « *Parmi les conclusions de cette commission, figure le regroupement. C'est le cas de ces jeunes entreprises qui forment*

aujourd'hui le club et qu'ils ont décidé de se regrouper pour partager en commun le souci de développement de leurs entreprises. Nous souhaitons qu'à ces neuf entreprises d'autres viennent se greffer pour que finalement le Club de Pointe-Noire grandisse », a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire.

En début d'année 2016, le Club des entreprises de Pointe-Noire, en partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire, organisera un premier Forum sur la sous-traitance industrielle.

Hervé Brice Mampouya

ALIMENTATION ET SANTE

Le miel et les autres produits de la ruche : quelles propriétés nutritionnelles ?

Le miel, du latin « mel », est une substance sucrée et parfumée produite par les abeilles, à partir du nectar des fleurs ou de sécrétions de certaines plantes qu'elles transforment dans leur jabot et entreposent dans les alvéoles de la ruche. Il serait connu de l'homme depuis environ 9.000 ans, et les spécialistes s'accordent à penser que sa première cueillette en Europe aurait eu lieu il y a des milliers d'années. Le miel n'est plus autant consommé aujourd'hui qu'il ne l'était à l'époque, mais garde cependant une image très valorisante.

La composition chimique du miel, complexe et variable selon les espèces de plantes butinées par les abeilles, reste tout de même stable: eau 17 % ; glucides 79,5 % ; divers 3,5 %. Parmi les glucides (sucres), le glucose et le fructose représentent 90 %, le saccharose 1,5 % et le maltose 7,5 %. Le miel contient de nombreux éléments minéraux mais en très faibles quantités. De plus, il est assez pauvre en vitamines.

Les autres produits de la ruche que l'on connaît moins dans notre pays sont le pollen, la gelée royale et la propolis. Le pollen est l'aliment de base des abeilles, riche en protéines essentiellement sous forme d'acides aminés libres. Il a une teneur variable en lipides (graisses) d'environ 1 à 14 %, 24 % de glucides notamment le glucose et le fructose, assez de vitamines du groupe B et des éléments minéraux en l'occurrence du potassium, du calcium et du magnésium. La gelée royale est une sécrétion salivaire de l'abeille destinée à nourrir la reine et les larves. Elle contient 80 % de glucides (glucose et fructose) et est riche en vitamines B surtout en acide pantothénique (vitamine B).

La propolis est une substance résineuse récoltée par les abeilles sur les bourgeons des arbres, et utilisée essentiellement par elles pour colmater les fissures de la ruche. Ce produit est plutôt nécessaire en parapharmacie et en cosmétologie.

Quelles sont les vertus du miel et des autres produits issus de la ruche ? Le miel est un produit très riche en glucides, donc beaucoup plus énergétique que nutritif; et contrairement aux idées reçues, il ne présente pas de qualités nutritionnelles particulières.

Les autres produits de la ruche (pollen, gelée royale, propolis) apportent de nutriments plus intéressants: vitamines, protéines et sels minéraux. Ils sont cependant très peu diffusés en raison de leur coût élevé par rapport à d'autres aliments plus accessibles et moins onéreux, mais qui offrent les mêmes propriétés nutritionnelles.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

L'église évangélique du Congo en deuil

C'est une mauvaise nouvelle qui s'est abattue sur le toit de l'Église évangélique du Congo avec le décès de l'un de ses serviteurs.

En effet, Maurice Lazare Maganga, évangéliste à la paroisse de Mvoumvou, consistoire de Pointe-Noire est mort, le 25 août, suite à un accident de route survenu à deux kilomètres de Zanaga.

L'évangéliste se rendait à la retraite spirituelle d'Inkouélé prévue du 27 au 30 août, dans le département des Plateaux. Il

était en compagnie de quelques membres de l'église.

En effet, Maurice Lazare Maganga, quelques serviteurs de l'église de Mvoumvou et ceux de Siafoumou étaient à bord d'un véhicule 4X4. Le corps de l'évangéliste a été déposé à la morgue de Nkayi tandis que le reste de l'équipe a été transporté à Zanaga. Au sujet de la cause de l'accident, certaines sources parlent du véhicule qui aurait chuté au fond d'un ravin.

H.P.M.

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Beverly Matoméné rejoint l'équipe nationale de Taekwondo

L'athlète qui évolue en France sera comptée parmi les taekwondoïns qui mèneront le combat visant à permettre au Congo de se faire une place sur le podium des Jeux africains. Elle arrive à Brazzaville au plus tard le 28 août.

« Je viens avec l'intention de remporter une médaille, d'or de préférence, je donnerai le meilleur de moi-même pour défendre les couleurs du pays, de la même manière que mon père l'a fait par le passé au football », a déclaré Beverly Matoméné, fille de l'ancien international congolais, Adolphe Matoméné, sociétaire de Diables noirs au service de l'équipe nationale de football de 1978 à 1982. De quoi dire que les Matoméné ont le sport dans le sang. La seule différence c'est que la fille a opté pour un sport plus combatif que le père.

Les onzièmes Jeux africains ne seront pas la première occasion pour Beverly Matoméné de concourir pour le Congo même si elle viendra au pays



Un des combats de Beverly Matoméné en plastron bleu

de taekwondo disputée en novembre passé à Dakar au Sénégal, en marge du sommet de la Francophonie. Beverly est sortie de cette compétition nantie d'une médaille de bronze. Pour les Jeux africains, elle promet de faire plus. « Je vise l'or et je ferai tout. Je sais que j'ai du potentiel pour gagner », a-t-elle fait savoir.

En rappel, cette année Beverly Matoméné a réalisé des prestations de haut niveau dans diverses compétitions auxquelles elle a pris part avec son club de France : Club Atlantique Taekwondo. Plusieurs victoires à différents Opens sur le territoire français en dehors des quarts de finale au championnat de France... Pour les Jeux africains, regard braqué sur le podium. Le public sportif congolais attend la concrétisation.

Rominique Nerplat Makaya

Les Congolais invités à se mobiliser

Pour promouvoir la bonne réussite des 11^{es} Jeux africains dans deux semaines à Brazzaville, la dynamique citoyenne que préside, Elvis Okombi Tsalissan, a lancé, la semaine dernière, une campagne de sensibilisation portant sur la lutte contre les antivaleurs, notamment les violences, les pillages et la mobilisation des Congolais autour de l'évènement. Les travaux d'évaluation de cette campagne ont eu lieu le mardi 25 août à l'hôtel Olympic.

Au cours de cette rencontre, les membres de cette plateforme politique fondée sous le concept : « Pona Ekolo- Samu Na Bwala », ont solennellement appelé le peuple congolais à se mobiliser pour la réussite sans faille des 11^{es} Jeux africains. En effet, cette invite s'appuie sur le message prononcé par le chef de l'Etat sur l'état de la nation, sollicitant à l'endroit de son peuple, un accueil chaleureux pour la jeunesse sportive africaine afin que tous les invités repartent dans leurs pays respectifs avec le meilleur souvenir du Congo. « Notre mobilisation autour des Jeux africains est une occasion plus que jamais pour nous tous de faire le maximum pour le bon déroulement de cet évènement historique. L'idéal commun est la réussite du Congo à l'organisation de ces jeux. Pour ce faire, nous devrions être unis. Car, il est temps que nous marquions notre engagement de citoyen aux côtés de l'appel du président de la République », a souligné, le président de la Dynamique citoyenne, tout en sollicitant aussi l'apport et la participation active des autorités du pays qui, selon lui devraient créer de leur côté les conditions maximales, capables de faciliter le déplacement des milliers des congolais vers les sites où se tiendront les activités. « Nous félicitons le ministère des Sports, la direction générale des Jeux africains et tous ceux qui travaillent pour la bonne organisation de la tenue de ces jeux », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

Les Diables rouges retenus sont désormais connus

Claude Le Roy, le sélectionneur national, rend publique la liste des vingt joueurs des Diables rouges retenus pour les Jeux africains. La fédération congolaise de football a publié la liste définitive des Diables rouges U-23 retenus pour défendre les couleurs du Congo aux onzièmes Jeux africains. Ce sont : Henri Christoffer Mafoumbi, Pavelh Ndzila (Etoile du Congo), Cosme Atoni Mavoungou (Diables Noirs), Thomaso Romaric Etou (Beitar - Israël), Varel Rozan (Kenitra - Maroc), Sagesse Babélé (AC Léopards), Carof Bakoua (AC Léopards), Ravi Tsouka Dozi (Crotone - Italie), Bersyl Obassi Ngat-songo. (Etoile du Congo), Merveil Ndockyt (CARA), Julsy Boukama Kaya (Recreativo do Libolo - Angola), Mavis Tchibota Dufounou (Maccabi - Israël), Yhoan Andzouana (Monaco - France), Junior Makiessse Mouzita. (AC Léopards), Justalain Moïse Nkounkou (Etoile du Congo), Durel Bel Daniel Avounou (Caen - France), Georges Kader Bidimbou (AC Léopards), Noël Christ Mokouka (AS Cheminot), Sylvère Ganvoula Mboussy (Eligispor Turquie), Franck Nioby (Olympique St Quentin-France).

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 3^e journée

Sans Amine Linganzi, blessé, Fréjus-Saint-Raphaël remporte son premier match de la saison face à Luçon (3-2).

CFA, 2^e journée

Groupe A

Roye-Noyon et David Louhoungou chutent à Dieppe (0-2). Egalement titulaire, Damien Mayenga a manqué une grosse occasion en première période. Touché, David Louhoungou a été remplacé à la 50^e.

Aristote Madiani était titulaire lors de la défaite de la réserve de Lens à Poissy (2-3).

Groupe B

Hardy Binguila et Charlervy Mabiala étaient titulaires lors du carton de la CFA d'Auxerre à Mulhouse (4-0). Notons que Mabiala a joué au poste de latéral droit.

Défaite également pour Randy Goteni

et la réserve de Troyes, battus dans l'Aube par l'AC Amiens (0-2). Bruce Abdoulaye, titulaire, et Grenoble font match nul à Jura Sud (1-1).

Groupe C

Entré à la 67^e, Yhoan Andzouana a marqué le 4^e but de la réserve monégasque, tombeuse de Bayonne (4-1). Dans les rangs basques, Archi Fataki était également titulaire mais n'a pas trouvé le chemin des filets. Rappelons qu'Andzouana, qui totalise deux buts en deux apparitions, figure sur la liste définitive pour les Jeux africains.

Groupe D

Sans Ted Lavie, le Stade Bordelais bat la réserve des Girondins de Bordeaux (2-1). Si Kévin Sambissa était présent et titulaire, Kéin Mondziaou Zinga était encore absent.

Deuxième victoire en déplacement pour Concarneau et Yven Moyo, qui prennent le gain du match à Cholet

(1-0). Titulaire, Moyo a été remplacé à la 61^e.

CFA 2, 1^{re} journée

Groupe B

Arnold Bouka Moutou a renoué avec la compétition lors de la défaite de la réserve d'Angers face au Mans (1-2). Remplacé à la 45^e.

Juvrel Loumingou et la réserve de Châteauroux battent Avoine 2-1.

Groupe B

Davel Mayela était titulaire lors du carton de Toulouse face à Limoges (4-0). Remplacé à la 65^e alors que le score était de 2-0.

Groupe D

Destin Onka était titulaire dans les buts d'Alès, vainqueur d'Annecy 2-0.

Groupe E

Karl Madianga a joué 67 minutes lors du revers de Saint-Etienne face à Cournon (1-3).

Camille Delourme

ITALIE

Balotelli est de retour !

L'attaquant italo-ghanéen est de retour en Italie après un passage à Liverpool, en Grande-Bretagne.

On l'aime ou le déteste, mais « Super Mario » ne laisse personne indifférent. Et d'abord parce que cet attaquant est un footballeur de grand talent qui a tiré du mauvais pas maintes équipes dans lesquelles il a joué. Grand talent mais fort en gueule ; un « caratteraccio » comme disent les Italiens. Un garçon de tempérament qui n'hésite pas à jouer du poing quand le jeu se fait viril. Talent superbe, sale caractère donc. Depuis ce mardi, Mario Balotelli est officiellement de retour en Italie. Il a passé les visites médicales tout de noir-rouge vêtu, les couleurs de son ancienne-future formation du Milan AC, le club de Silvio Berlusconi.

L'attaquant est prêté par Liverpool à l'AC Milan selon une formule de prêt gratuit comme seul le football professionnel sait en produire. Il revient au Milan AC pour un an. L'arrangement entre les deux clubs, Liverpool et Milan AC, s'est établi sur la base d'un montant de 6 millions d'euros payables de moitié par l'une et l'autre partie. Le Milan AC a été l'ombre de lui-même au cours de la saison passée. Non que l'absence de Balotelli y ait été pour quelque chose, mais le club traverse un passage à vide qui demande sans

doute un renouvellement des énergies.

Alors pourquoi Balotelli, précisément, alors que l'attaquant n'a pas vraiment brillé pendant les trois ans où il s'est éloigné avec fracas de son pays, l'Italie ? Parce que « c'est un garçon formidable et il sait que c'est peut-être sa dernière chance et qu'il ne peut plus se tromper. Il est motivé », a expliqué Adriano Galliani, administrateur délégué de l'AC-Milan. Car les hantises de tous sont dans la crainte que « Super Mario » se réveille un beau matin rongé par ses démons connus de l'irascibilité et du manque de contrôle devant la provocation. A la fin de la Coupe du monde de football Brésil 2014 où l'Italie avait été humiliée littéralement, beaucoup avaient attribué la succession des défaites au manque de constance de Balotelli dont on attendait beaucoup. Et d'ailleurs – un classique dans le traitement des joueurs issus de la diversité – des commentateurs n'avaient pas hésité à vouloir « renvoyer l'Africain » chez lui. Une insulte que Super Mario avait renvoyée à ses détracteurs-racistes affirmant qu'il était Italien et le restait, mais qu'en Afrique on le n'aurait certainement pas renié comme on l'a fait à Rome ! Tout cela est désormais du passé. Le championnat italien s'attend à voir le nouveau Mario sur le terrain.

Lucien Mpama